# e l'our et le Cont

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN: France, colonies françaises et pays de protectorat français. 65 fr.

AVEC SUPPLÉMENT DE TIRAGES:

Brance... 75 fr. | Étranger. 105 fr. Prix du numéro ; 2 fr.

PARAISSANT

LE DIMANCHE

Annonces anglaises..... 8 fr. »
— Réclames..... 15 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux annonces de souscriptions.

Chèque postal: 172-90 Faris.

CINQUANTE-SEPTIÈME ANNÉE - Nº 1 DIMANCHE 7 JANVIER 1940

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: H. de SAINT-ALBIN

JOURNAL FINANCIER

BUREAUX: 178, rue Montmartre, Paris (Boulevard Poissonnière) - (2e Arrendt)

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire à la fin de ce mois de nous adresser, dès maintenant, le montant de leur renouvellement, en y joignant une bande d'adresse, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal.

### Sommaire

La contribution extraordinaire et l'impôt cédulaire. Avoirs à l'étranger.

Le budget de 1940.

REVUE DE LA SEMAINE.

Mines d'or et valeurs sud-africaines.

A Londres. — A New-York. — A Montréal et à Toronto — Chronique de Bruxelles.

Les valeurs caoutchoutières et leurs perspectives.

ASSEMBLEES ET BILANS : Mines d'Anzin.

NOUVELLES: Déclaration des biens en pays ennemis. — Loterie Nationale. — Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change. — Avis de la Chambre Syndicale des Banquiers en Valeurs. — Cote des Changes. - Convocations d'assemblées extraordinaires. - Pris de gros des marchandises.

BILANS : Banque de France. — Crédit Lyonnais. Coupons,

Cours de la Bourse du 2 au 5 janvier.

TIRAGES. — Ville de Paris 2 0/0 1899. — Crédit Foncier de France, communales 2,60 0/0 1892, obl. 1895, communales 1906 et 1912. — Département de la Seine 5 1/2 0/0 1936. — Congo Belge 1888. — Crédit Foncier Egyptien, émission 1903 et 1911. — Marco 6 0/0 1937. — Afrique Equatoriale Française, emprunt 4 1/2 0/0 1929. — Portugal 3 0/0 extérieur. — Gouvernement Autrichien 5 1/2 0/0 1933-1953, obl. de 1.000 fr. français. — Banque Hypathécaire de Français. de Fer P.-L.-M., obl. 3 0/0 janvier-juillet (titres roses). — Chemins de Fer de 1/2 fet 5 0/0 1021 (tran che A) obl. 5 0/0 de Fer de l'Etat 5 0/0 1921 (tran che A); obl. 5 0/0 1933. — Grande Ceinture 5 0/0 1921 A. — Chemins de Fer de Saint-Etienne, Firminy, Rive-de Gier, obl. 4 0/0. — Compagnie du Chemin de Fer Métropolitain de Paris, obl. 4 0/0 1909 Nord-Sud de Paris. — Chemin de Fer de Dakar à Saint-Louis (actions). — Compagnie Générale des Omnibus de Paris, obl. 4 0/0. .. Groupement des Industriels Sinistrés, empr. 5 0/0 novembre 1928. — Compagnie Générale des Eaux, obl. 4 0/0 et 5 1/2 0/0 de 1.000 fr. — Aciéries de Sambre-et-Meuse, obl. 4 1/2 0/0.

# La contribution extraordinaire et l'impôt cédulaire

Le Journal Officiel du 1er janvier publie les moda-lités d'application du décret du 10 novembre 1939 relatif à la perception de la contribution nationale extraordinaire et de l'impôt cédulaire sur les traite-

ments et salaires, pensions et rentes viagères. Les retenues sont calculées d'après des barèmes établis en trois séries. La première série comprend oinq barèmes et s'applique à la taxation des traitements et salaires comportant une déduction de 10 % pour frais professionnels. La seconde comprend cinq baremes aussi, mais s'applique lorsque les déduc-tions pour frais professionnels sont supérieures à 10 %. La troisième série, avec un seul barème, est applicable aux pensions et rentes viagères.

# AVOIRS A L'ÉTRANGER

Le ministère des Finances rappelle que tout avoir à l'étranger, non rapatrié à la date du 31 décembre 1939, doit être déclaré à l'Office des Changes avant le 15 janvier 1940, le délai étant reporté au le février pour les mobilisés. Les personnes qui se trouveraient empêchées de faire leur déclaration complète en temps voulu peuvent faire une déclaration provisoire et auront jusqu'au 15 mars (1er avril pour les mobilisés) pour remettre une déclaration détaillée et définitive. En cas de force majeure des délais supplémentaires pourront être accordés ; les demandes de délai doivent être adressées à l'Office des Changes avant le 15 janvier ou le 1er février pour les mobilisés.

Il est rappelé que la déclaration met les porteurs d'avoirs à l'étranger à l'abri de toute réclamation fiscale pour le passé, à condition que les avoirs dont il s'agit n'aient fait l'objet d'aucune procédure avant le 17 septembre 1939. Par contre, les infractions à la réglementation actuelle sont passibles de peines génères.

Des formules de déclaration sont mises à la dispo-sition du publie dans toutes les succursales de la Banque de France et dans tous les établissements de banque. Les déclarations doivent être envoyées à l'Office des Changes, 1, place Ventadour, à Paris (2°), sous pli recommandé.

# LE BUDGET DE 1940

Après le vote unanime et sans discussion des dépenses prévues pour les besoins de la défense nationale en 1940, les Chambres ont achevé l'examen du budget civil, examen rapide pour lequel Chambret et Sénat n'ont pas eu de difficulté à se mettre d'accord.

Le Journal Officiel du 30 décembre a publié le texte de la loi autorisant les dépenses de guerre à couvrir par l'emprunt. Elles s'élèvent au total à 249.111.805.000 fr. dont 54.937.812.897 fr. de crédits ouverts pour les dépenses du premier tri-

Le budget civil (1) paru à la date rituelle du ler janvier se solde, selon la coutume, par un excédent de recettes :

Recettes ..... Fr. 79.961.183.112 Dépenses ..... 79.889.137.098

Les budgets annexes, rattachés pour ordre au budget des services civils, sont fixés en recettes et en dépenses à 9.817.235.463 francs.

# DISPOSITIONS FISCALES

La loi de finances apporte, cette année encore, peu de modifications importantes à notre régime fiscal. La politique des décrets-lois en usage depuis plusieurs années s'est chargée de bouleverser le mode de perception des impôts, de créer des ressources nouvelles, de majorer les taux en vigueur. La loi budgétaire se contente de maintenir les textes.

La seule innovation d'importance en matière fiscale est l'engagement pris par le Ministre des Finances de supprimer la patente pour la rem-placer par un impôt compatible avec les diffi-cultés actuelles des affaires.

Voici pourtant quelques modifications intéressantes:

Les entreprises pourront inscrire au chapitre des frais généraux les mêmes dépenses de pu-blicité qu'elles justifieront avoir faites en moyenne pendant les trois derniers exercices. Ce texte est important pour l'application du décret sur la limitation des bénéfices des entreprises.

(1) Voir Le Pour et le Contre du 26 novembre 1939.

La période pendant laquelle les sociétés peuvent augmenter leur capital par incorporation de réserves en bénéficiant d'un régime parti-culier en matière d'impôt est prolongée jus-qu'au 30 juin 1940. Le droit d'enregistrement pour ces opérations est maintenu au taux réduit de 25 centimes. Mais, toute augmentation qui aura suivi une réduction de capital réalisée depuis le 1<sup>er</sup> avril 1939 ne pourra bénéficier des mêmes avantages. De plus, dans un délai de cinq ans, une réduction de capital, non motivée par des pertes sociales, un remboursement direct ou indirect du capital rendent caduques les dispositions prises antérieurement. Les droits supplémentaires pourront être réclamés supplémentaires pourront être réclamés

On prolonge également, et jusqu'au 1er jan-vier 1941, les facilités et exemptions fiscales accordées en matière de fusion ou d'absorption définitive de sociétés.

Le prélèvement de 15 0/0 ne touchera pas les mobilisables titulaires de la carte de com-battant. C'est une nouvelle exception qui réduit la portée du décret. En attendant la suppression annoncée plus

haut, la contribution des patentes ne sera due que par quarts, selon la durée d'ouverture des établissements qu'elle affecte.

Pour les propriétaires touchés par la réduction des loyers, il est prévu que la contribution des loyers de la contribution de la con

sur la propriété bâtie ou non bâtie sera diminuée d'un pourcentage égal à celui des loyers non recouvrés aux échéances d'octobre 1939 et de janvier 1940.

Un long article de la loi est consacré à l'exemption de l'impôt de mutation par décès pour les successions des militaires ou des personnes dont le décès aura été provoqué par la

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1940, il sera créé une surtaxe exceptionnelle de 20 centimes par litre d'essence.

# DISPOSITIONS SPÉCIALES

Le Ministre des Finances reçoit les autorisations nécessaires :

Pour procéder aux opérations facultatives pour les porteurs, de renouvellement ou de consolidation, à concurrence du montant de la dette flottante du Trésor et de la Caisse autonome de la Défense nationale, ainsi que du montant des échéances massives d'emprunts du Trésor et du Crédit national.

Le ministre des Finances pourra d'autre part couvrir, au moyen d'émissions du Trésor, les avantages restant à consentir au Crédit Foncier de France en application de la loi du les octobre 1936 et de la convention du 3 décembre 1936, ainsi que toutes autres avances que le Trésor consentira en conformité des lois en vigueur.

Le montant maximum des bons ordinaires du Trésor à émettre est fixé à 10 milliards.

La Caisse Autonome de la Défense Nationale est maintenue pour la durée des hostilités. Elle est chargée, en particulier, de recueillir les dons faits au Trésor au profit de la défense nationale.

Les prélèvements sur les salaires, les retenues sur la rémunération des heures supplémentaires devaient être versés primitivement à un fonds de solidarité nationale qui devait contribuer aux charges des allocations militaires, des pensions et des secours accordés aux mobilisés ou à leur famille. Cette institution affirmait la nécessite des sacrifices demandes aux salar principe admis, il semble funeste de rompre 'unité du budget civil et le fonds de solidarité est supprimé.

La Société Nationale des Chemins de Fer est autorisée à émettre directement ou par l'intermédiaire des anciennes compagnies des emprunts à concurrence de 1.519 millions. Le montant des avances que le Trésor est autorisé à faire à la S. N. C. F. pour la couverture des

charges d'emprunt, non încorporées dans l'équilibre financier de l'exercice 1939, est fixé, à titre provisionnel, à 4.020 millions. Le Ministre des Finances est autorisé à couvrir ces avances au moyen d'emprunts ou d'émissions du Trésor.

# REVUE DE LA SEMAINE

Le marché a acqueilli avec une vive satisfaction non sculement le fait même du vote du budget civil, malgré les sacrifices immédiats qu'il comporte pour les contribuables, et celui des crédits militaires, en dépit de l'importance des appels à l'épargne qu'ils impliquent, mais plus encore peut-être les conditions d'unanimité dans lesquels ces votes ont été acquis et les déclarations officielles auxquelles a d nné lieu la discussion budgétaire sur notre situa-

tion économique et financière.

De ces déclarations, la Bourse a retenu sur-tout celles de M. Daladier ayant trait aux bases solides que l'actuelle collaboration franco-britannique lui paraît pouvoir fournir, une fois la guerre finie et la paix solidement garantie, pour la reconstitution d'une Europe nouvelle « Je conçois, a déclaré le président du Conseil, que l'Europe nouvelle devra recevoir une organisation plus large que celle qui a existé jusqu'à présent. Il faudra multiplier les échanges et peut-être envisager des liens fédératifs entre divers Etats d'Europe. Nous sommes prêts, pour notre part, à collaborer avec tous ceux qui poursuivront le même but que nous », mais naturellement après qu'auront été obtenues « des garanties matérielles contre le retour d'événements tels que ceux dont nous souffrons aujourd'hui » - ce qui, notons-le en passant, suffirait à différencier ces projets de ceux qui avaient vu le jour après la précédente guerre. Seule, en effet, une large coopération des nations — à la nécessité de laquelle le président Roosevelt a fait allusion aussi dans son message au Congrès - permettra aux belligérants d'aujourd'hui, même vainqueurs, comme d'ailleurs à bien des neutres, d'adapter sans trop de peine au régime de paix une économie presque tout entière tendue vers la

C'est sous cette impression favorable, qui n'est pas sans fondement, quoiqu'elle corresponde à des perspectives peut-être encore un peu lointaines, que la Bourse a rouvert ses portes mardi. Les ordres d'achat accumulés pendant les trois jours précédents affluaient. Les détenteurs de titres se montrant toujours fort peu disposés à s'en dessaisir, la Bourse a été presque entièrement orientée à la hausse : les rentes, établissements de crédit, produits chimiques, charbonnages, caoutchoucs, mines métalliques, mines d'or ont été particulièrement recherchés, mais il n'est guère de compartiment de la cote qui soit resté à l'écart du

mouvement.

La liquidation de fin d'année s'est ainsi faite en pleine hausse. Liquidation caractérisée comme les précédentes par d'assez importantes levées de titres et qui n'a pas été le moins du monde rendue difficile par une tension, d'ailleurs escomptée, dans le taux moyen des reports, fixé à 2 1/4 % au parquet et 5 1/2 % en coulisse, contre 1 % et 5 % respectivement à la précédente liquidation. Les statistiques publiées jeudi par la Chambre Syndicale des Agents de Change ont révélé une notable diminution de la position vendeur.

Pour n'avoir pas été aussi uniformément brillantes, les séances suivantes n'en ont pas moins été très satisfaisantes, en ce sens surtout qu'elles ont manifesté l'aisance avec laquelle le marché est capable d'absorber les ventes quand elles se produisent, émanant tant de spéculateurs que de capitalistes désireux de mettre à l'abri leurs bénéfices. Il y a encore bien des capitaux sans emploi qui, dépités d'avoir manqué, voici quelques semaines, des occasions favorables d'investissements, sont constamment à l'affût de celles qui peuvent se présenter. Quant aux capitaux dégagés par les réalisations, ils ne le sont généralement pas en vue d'une thésaurisation stérile et dangereuse, et ne tardent pas à revenir chercher à la Bourse

de nouveaux emplois. Les réalisations mêmes se trouvent ainsi être pour le marché, à plus ou moins brève échéance, un facteur de reprise. On a pu le constater cette semaine, tout particulièrement vendrédi.

### FONDS D'ETAT

L'animation dont n'a cessé de faire preuve, cette semaine, le marché des valeurs à revenu variable, tant françaises qu'étrangères, n'a nullement nui au groupe de nos fonds d'Etat. Il y a actuellement assez de capitaux disponibles pour alimenter un volume important de transactions dans tous les compartiments de la cote. La hausse des rentes, à peu près continue depuis le mois d'octobre, est faite des achats du public, non — le ministre des Finances l'a déclaré ces jours-ci — d'achats du fonds de soutien, et, malgré leur importance, ils laissent encore de gros capitaux disponibles pour couvrir les émissions à court terme du Trésor : le rapporteur général du Budget au Sénat a précisé que le montant des souscriptions en titres de la dette flottante recueillies pendant les deux premiers mois de la guerre avait atteint 8 milliards, dont 6 milliards de bons ordinaires du Trésor, et le rythme des investissements en Bons d'Armement a été aussi très satisfaisant depuis lors. C'est ce qui a permis jusqu'ici au Trésor de ne procéder à aucun appel au crédit sous forme de valeurs à moyen ou à long terme.

Le 3 0/0 perpétuel poursuit d'abord, mais à moins vive allure que la semaine dernière, son mouvement de reprise : il clôture à 76,70 contre 76,25. Le 3 0/0 amortissable se montre à 86,55 après détachement de son coupon trimestriel. Le 4 0/0 1917 consolide à 78,20 ses récents progrès. Le 4 0/0 1918 n'a pas encore regagné, à 77,20 contre 78,60, le coupon trimestriel à l'échéance du 16 janvier qu'il vient de détacher. Les deux 4 1/2 0/0 terminent tout près de leurs cours antérieurs, à 85 la tranche A et à 83,75 la tranche B. Le 5 0/0 1920 résiste à 112,80.

L'Obligation du Trésor 4 0/0 1934, remboursable à 1.400 fr., est passée de 895 à 887, après le détachement de son coupon semestriel de 20 fr. à échéance du 16 janvier. Les Bons du Trésor 4 0/0 1935, remboursables à 1.030 en 1941 ou 1.090 en 1947, sont fermes à 1.023.

Les emprunts à garantie de change, malgré l'importance de l'étape de hausse qu'ils ont parcourue depuis le début de la guerre, sont toujours recherchés. Le 4 0/0 1925, à 182,50, se tient tout près du cours le plus élevé (183,50) qu'il ait jamais atteint. Le 4 1/2 0/0 1937 établi un nouveau record en s'avançant de 219,50 à 225.

Excellente tenue aussi des rentes françaises dollars, la 7 1/2 0/0 1921 passant de 52.400 à 53.050 la coupure de \$ 1.000 dollars, et la 7 0/0 1924, amortissable à 105 0/0, de 66.150 à 68.090. Hors cote, quelques transactions sur les emprunts extérieurs 3 3/4 et 4 0/0 autour de 27.500 et de 18.500 respectivement la coupure de 1.000 florins.

Le 21 décembre dernier, les négociations engagées entre la France et la Yougoslavie ont abouti à la signature de deux nouveaux accords commerciaux, l'un sur les échanges de marchandises, l'autre sur les paiements, qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 1940. Ces accords ont pour but essentiel de permettre l'achat par la France de nombreux produits dont elle est devenue, du fait de la guerre, grande consommatrice, comme le tabac, le bois, les minerais, etc... Ces achats, qui pourront atteindre une valeur globale d'un milliard de dinars, serviront, pour la plus grande part, aux termes de l'accord de paiement, à couvrir le service des emprunts yougoslaves en France, sans obliger la Yougoslavie à se démunir de ses devises.

Les porteurs français sont assurés de toucher le minimum garanti par la convention de 1938, mais le jeu des importations et des exportations ne leur interdit pas l'espoir d'un supplément à recevoir en bénéficiant alors des cours de la livre, comme cela se pratiquait avant l'accord.

Les fonds serbes, très dépréciés, esquissent un mouvement de reprise. Le 4 0/0 1895 est ferme à 235; le 5 0/0 or 1902 progresse de 232 à 245, de même que le 4 1/2 0/0 1906 de 213 à 237. Le Yougoslave 7 0/0 1931 fait un pas en avant à 306.

A terme, le Turc 7 1/2 0/0 1933 s'inscrit en légers progrès à 302, de même que le 1934 à 186. Les Bons Transjordanie restent, faute de transactions, à 69,50; leur coupon d'amortissement n° 8 sera payé le 10 janvier à la contre-valeur de 1 sh. par coupon de £1.

L'emprunt extérieur chilien 6 0/0 1930 progresse de 330 à 375. Le taux de l'intérêt pour

1939 est abaissé de 2,0925 0/0 à 1,5225 0/0. Cette réduction est due à la forte diminution des recettes de l'impôt sur la production de cuivre et à la baisse des prix du métal pendant l'année 1939. Le revenu total affecté au service de la dette extérieure n'a atteint ainsi, que \$9.456.203 contre \$14.135.574. Une importante somme qui aurait dû normalement être affectée aux amortissements a été réservée pour l'année prochaine. D'ailleurs, les perspectives pour, 1940 sont jugées plus satisfaisantes, du fait de la hausse des prix du cuivre et de l'augmentation des ventes de nitrates.

La fermeté des fonds brésiliens ne se dément pas. Le 4 1/2 0/0 1883 progresse de 1.990 à 2.100, de même que le 4 1/2 0/0 1888 de 2.015 à 2.020. L'obligation de consolidation 5 0/0 1931 à quarante ans reprend de 815 à 829. Le Ministre de l'Economie nationale du Brésil, a déclaré que la hausse des valeurs brésiliennes aux Bourses de Paris et de Londres est due aux grandes possibilités actuelles du Brésil et non aux nouvelles concernant l'éventualité d'une reprise du service de la dette extérieure, au sujet de laquelle le Gouvernement brésilien ne fournit aucune indication. Mais la situation financière et économique du pays s'améliore chaque jour.

Le Credito Argentino progresse de 1.270 à 1.290.

L'emprunt Ville de Tokio 5 0/0 1912 finit à 560 contre 571. L'accord dont nous avons exposé les modalités entrera en vigueur le 1er septembre 1940. A cette date, la Ville paiera comptant, en francs français, en une fois, les titres sortis au tirage et les coupons échus des titres amortis ou non amortis à ladite date, quelles que soient les dates d'amortissement ou d'échéance.

### ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Arrêtée le 28 décembre, à la veille par conséquent de l'échéance annuelle, la situation hebdomadaire de la Banque de France publiée jeudi reflète les besoins du Trésor et du commerce : le Trésor a prélevé 2.400 millions sur son compte d'avances nouvelles (ce qui lui laisse encore d'ailleurs une marge disponible de 10.800 millions) et le portefeuille commercial s'est accru de 472 millions ; il ne s'élève encore ainsi qu'au montant extrêmement modeste de 5.178 millions. Le portefeuille agricole ne s'est pas augmenté cette semaine. Les avances sur titres ordinaires ont diminué de 82 millions, les avances à trente jours de 62 millions, tandis que le montant des effets achetés par la Banque sur le marché ne s'élevait que de 38 millions 1/2. La contre-partie des facilités accordées pour cette semaine de fin d'année à l'Etat et à l'économie nationale se retrouve, partie dans la circulation, en progression de 1.906 millions, partie dans les comptes créditeurs, en accroissement de 1.284 millions par suite d'une augmentation de plus de 1.200 millions dans les comptes des particuliers.

Le total des engagements à vue s'étant enflé de près de 3.200 millions, tandis que l'encaisse-or restait sans changement, le pourcentage de couverture s'est abaissée de 59,02 0/0 à 57,90 0/0. Il

se relèvera, sans doute à bref délai.

L'action Banque de France s'est mise en vedette en passant de 8.550 à 8.755, malgré le

dette en passant de 8.550 à 8.755, malgré le simple maintien de son dividende à 320 fr. pour l'année 1939. L'assemblée est, rappelons-le, convoquée pour le 31 janvier. La Banque de l'Algérie s'immobilise un peu au-dessous de 7.000. La Banque de l'Indochine gagne d'abord quelques francs, puis revient à 6.995. Le premier de ces titres a distribué pour le dernier exercice 270 fr. net au porteur, le second un peu plus de 200 fr. net, mais ces dividendes, surtout celui de la Banque de l'Indochine, ne sont pas dépourvus d'élasticité. La Banque de l'Afrique Occidentale s'avance de 1.205 à 1.260. La Banque de la Guyane hésite près de 1.975. Le bénéfice net de l'exercice 1938-1939 ressort à 1.749.658 fr. seulement contre 4.017.348 fr. et le bénéfice net à 72.000 fr. contre 449.739 fr. La Banque de la Martinique est demandée sans contre-partie à 3.375.

Au groupe des établissements de crédit, l'événement de la semaine est la hausse du Crédit Lyonnais, qui s'élance de 1.630 à 1.770, après avoir même atteint 1,800. A sa suite tout le groupe, d'abord simplement ferme, s'anime vendredi : le Comptoir d'Escompte passe de 829 à 885, la Société Générale de 768 à 800, le Crédit Commercial de France de 529 à 540.

Les banques d'affaires améliorent leurs positions à 1.045 la Banque de Paris et 516 la Banque de l'Union Parisienne. La Banque Transatlantique est soutenue à 645. Le Crédit Foncier de France est résistant à 2.950, à la veille de détacher, lundi, son acompte de 60 fr. brut (net 49 fr. 20). Cet acompte est inférieur de 20 fr. au précédent, mais il n'en faut pas conclure dès maintenant à une réduction corrélative de la répartition totale : les circonstances ont compliqué le travail d'arrêt des écritures et obligent à une revision des conditions de nombreux prêts, et le Conseil a, sans aucun doute, voulu tenir largement compte, pour fixer l'acompte, de l'incertitude qui en résulte. Le Sous-Comptoir des Entrepreneurs, allégé mardi de son solde de dividende de 8 fr. 11 net, cote 285. L'exercice presque tout entier (la Société arrête ses comptes au 31 octobre) avait été caractérisé par une reprise de l'industrie de la construction qu'est venue entraver la guerre.

Résistance des valeurs immobilières. On ne peut guère leur demander davantage pour le moment, leurs recettes allant en diminuant tandis que les dépenses d'entretien ont une tendance à l'accroissement. Notons toutefois dans la loi de budget une disposition qui allège l'impôt foncier en proporti des réductions de recettes résultant de la nouvelle législation sur les loyers. L'action Rente Foncière se maintient près de 340, les Immeubles de France près de 345. L'action de la France Foncière vaut une vingtaine de francs. Le 13 février, assemblée des porteurs d'obligations 5 0/0 1930 pour le report du coupon n° 19 à échéance du 1° janvier 1940, et la réduction du taux des intérêts et prorogation des amortissements.

La Banque Ottomane, qu'a stimulée, depuis quelques semaines, l'affirmation de la solidarité franco-britannique, puissant agent de maintien de la paix dans le bassin oriental de la Méditerranée, consolide vers 670 la majeure partie de ses récents progrès. Le Crédit Foncier d'Egypte, à la veille de l'assemblée du 16 janvier, prend son parti de la réduction de dividende que nous avons annoncée: l'action passe même de 4.080 à 4.230, tandis que le dixième de part se maintient ferme à 3.500. La National Bank of Egypt fuse de 5.300 à 5.730. Une offre sans contre-partie, à 340, en Crédit Foncier d'Orient.

La Compagnie Algérienne, dont l'acompte de 16 fr. 95 net au porteur sera détaché le 8 janvier, clôture à 1.335 contre 1.290. Le Crédit Algérien s'approche tout près de 2.300. Le Crédit Foncier de l'Ouest Africain, sur lequel nous avons souvent attiré l'attention des amateurs de valeurs momentanément dépréciées, a fait récemment quelques progrès; derniers cours : 201 l'action et 200 la part.

Beaucoup d'animation depuis quelques semaines sur le Crédit Foncier Franco-Canadien, comme d'ailleurs sur la plupart des titres représentatifs d'affaires travaillant en Amérique : l'action s'échange à 5.625 contre 5.675 et la part à 22.400 contre 20.500.

La Banque Nationale du Mexique dépasse d'une vingtaine de francs le cours rond de 300.

## CHEMINS DE FER ET TRANSPORTS EN COMMUN

Les actions de nos anciens réseaux ont, cette semaine, gagné du terrain. Le Nord s'est redressé de 855 à 875, cours qui comprend le coupon de 12 fr. 32 net qui sera détaché le 8 janvier. L'Est campe un peu au-dessous de 600. Le Lyon passe de 895 à 915. L'Orléans suit le mouvement de 858 à 870 et le Midi, gonflé de son coupon de 15 fr. 12 à détacher le 8 janvier, s'avance de 720 à 743.

Les Départementaux, encore qu'ils soient bien négligés, sont fermes à 272. Les Secondaires du Nord-Est, après paiement d'un acompte de 7 fr. 50 brut, soit 4 fr. 44 net par action au porteur, restent inscrits à 292. Les Voies Ferrées des Landes, délaissées à 132, ont mis aussi en paiement un acompte de 5 fr. 78 net au porteur.

Les Chemins de Fer des Colonies Françaises restent inscrits à 368. Le 15 janvier sera payé le solde de dividende de 15 fr. brut. Indochine et Yunnan, à bon droit, est toujours activement recherché. Au comptant seulement, il apparaît à 1.155 contre 950.

Un optimisme raisonné pousse le Chemin de Fer de Santa-Fé de 790 à 820. Buenos-Ayres, qui aurait autant de raisons d'aller de l'avant, se contente de consolider ses progrès à 828. Rosario à Puerto-Belgrano reprend courage à 300 l'ordinaire comme la priorité, tandis que l'obligation à revenu variable est toujours oubliée à 290.

L'on s'inquiète du dividende des actions de préférence Canadian Pacific. Cette agitation a quelque influence sur les actions ordinaires cotées sur notre place qui s'avancent à 309, venant de 290.

Le Métropolitain se raffermit de 780 à 805, pendant que les Transports en Commun végètent à 442

Les Tramways de Shanghaï sont toujours abordables un peu au-dessous de 1.000.

Les Wagons-Lits sortent de leur langueur habituelle à 51 contre 48,50.

# CANAUX, PORTS ET NAVIGATION

Les recettes mensuelles du Suez, en 1939, se comparent ainsi qu'il suit avec celles de 1938 :

	1938	1939
Janvier	840.000	742.800
Février	781.700	743.700
Mars	936.400	815.500
Total du 1er semestre£	2.529.000	2.302.000
Avril	797.400	807.600
Mai	775.600	775.200
Juin	732.500	736.000
Total du 2º trimestre£	2.305.500	2.318.800
Juillet	793,600	732.800
Août	806.500	722.300
Septembre	801.300	386.700
Total du 3º trimestre£	2.401.400	1.841.800
Octobre	848.500	484.800
Novembre	791.300	502.600
Décembre	788.800	542.200
Total du 4º trimestre£	2.428.600	1.529.600
Total de l'année£	9.664.500	7.992.200

La réduction pour l'année, on le voit, est massive, mais il convient d'observer que, depuis le mois de septembre, qui avait été particulièrement atteint, l'écart va, de mois en mois, en s'atténuant. C'est un facteur dont, sauf rechute au cours des semaines à venir, le Conseil pourra tenir compte lorsqu'il fixera le montant des soldes de dividendes.

A l'approche du détachement, lundi prochain, des acomptes annoncés, les titres du Canal ont participé, cette semaine, à la reprise de l'ensemble du marché : l'action de capital passe ainsi de 17.775 à 18.025, la jouissance de 14.750 à 14.920, la part de fondateur de 14.400 à 14.475, le cinquième de part civile de 4.650 à 4.675.

Les Magasins Généraux de Paris s'élancent de 1.589 à 1.735 avant d'être demandés vainement à 1.825. On recherche aussi sans succès à 900 et 500 les Docks du Havre. Les Docks de Marseille s'élèvent de 487 à 540.

A la veille du détachement de son acompte de 125 fr. brut (net 82 fr. 50), supérieur de 25 fr. au précédent, le **Port du Rosario** a été bien près d'atteindre 9.400, il termine à 9.365. C'est un cours qu'il ne faut évidemment pas mettre en regard du simple dividende. Mais le marché a conservé souvenir des aubaines dont ont profité les actionnaires à l'heure où les conditions d'exploitation étaient particulièrement défavorables. Le **Port de Beyrouth** se tient près de 1.750. Le **Canal de Corinthe** est offert au mieux. Ses recettes brutes ont été de 1.350.900 dr. en novembre, pour un trafic de 117.171 tonnes.

Peu de changements, cette semaine, dans le groupe de la navigation maritime qui consolide ses récents progrès.

L'Est-Asiatique Danois ne s'écarte guère de

# ELECTRICITÉ, GAZ ET EAUX

Echanges plus nourris cette semaine dans le groupe de l'électricité, et la hausse est à peu près générale, sans écarts importants.

La Générale d'Electricité gagne 50 points à 1.915. Thomson-Houston, très recherché, effleure le pair, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien des années. Les porteurs patients verront certainement ce niveau largement dépassé. Eclairage et Force poursuit son redressement bien mérité à 485 contre 460.

La Lyonnaise des Eaux chemine de 1.150 et 900 à 1.210 et 935. Les demandes sont toujours nombreuses et difficilement servies en Energie Industrielle, qui, pour la première fois, dépasse le cours de 1.000 pour finir mêmé à 1.210. Sur la base des derniers dividendes, elle s'est mise à la parité de rendement de ses voisines. Nous avions souvent signalé l'indéfendable rigueur de la Bourse à son égard

Les grandes vedettes de la région parisienne sont encore tenues un peu à l'écart. La diminution de la consommation au début de la guerre a évidemment eu une grosse influence sur les recettes. Mais sans que l'effet de ces restrictions d'éclairage soit maintenant neutralisé, la demande s'accroît régulièrement. L'Union d'Electricité marque le pas à 448. L'Electricité de Paris, à laquelle on a toujours demandé un rendement substantiel, est ferme à 692 l'action et 980 le dixième de part. La Parisienne de Distribution oscille aux environs de 650. Nord-Lumière reprend du nerf à 769.

La Havraise tient bon à 840. La Centrale d'Energie Electrique, qui est assurée d'un revenu substantiel, progresse enfin de 595 à 650.

L'Energie du Sud-Ouest passe de 821 à 839. Pour sauvegarder les droits des actionnaires mobilisés, la réalisation de l'augmentation de capital se fera au plus tôt après la fin du deuxième mois qui suivra la fin des hostilités. Néanmoins, les actionnaires doivent faire revêtir leurs titres d'une estampille constatant la réalisation de l'augmentation de capital. Les actions nominatives appartenant aux personnes physiques depuis plus de six mois recevront dès maintenant un bonus de 7 fr. 705 net.

Ex-droit, la Pyrénéenne s'est échangée à 1.100 et le droit à 470, cours vieux de quelques jours. Les Forces Motrices de l'Agout ont payé le 3 janvier un acompte de 19 fr. net. Elles s'inscrivent, ex-coupon mais droit à la répartition d'une action gratuite pour deux anciennes attaché, à 1.060. L'Electricité du Littoral Méditerranéen progresse de 642 à 662. On retrouve l'Electricité de Marseille à 190, cours qui ne laisse guère de place aux désillusions.

La Truyère efficure 1.000 pour finir à 990. Fermeté de l'Hydro-Electrique d'Auvergne à 1.020 et de Keller-Leleux à 594.

Quelques points de hausse sur l'Electricité, et Gaz du Nord à 340.

Les progrès des Eaux et Electricité de l'Indochine sont modestes à 933 contre 900.

Quelques réalisations ramènent la Générale de T. S. F. de 850 à 820. Les Grands Télégraphes du Nord ont mis en paiement le 3 janvier l'acompte habituel de 5 sh. par action. L'incertitude de la situation politique des Etats scandinaves n'en ramène pas moins ce titre autrefois privilégié, de 3.970 à 3.750.

Dans le groupe des valeurs de gaz, Gaz et Eaux, dont le coupon de 12 fr. net sera mis en paiement le 8 janvier, passe de 486 à 505. Eclairage, Chauffage et Force Motrice pourrait prétendre à mieux que le cours de 780 auquel elle se cantonne. Le Gaz Lebon se raffermit de 2.125 à 2.195 et le Gaz pour la France et l'Etranger, dont le dividende de 80 fr. a été maintenu malgré l'augmentation de capital, progresse de 1.000 à 1.059, cours encore très rémunérateur.

La Générale des Eaux, en qualité de collecteur des recettes pour la Ville de Paris, trouvera une atténuation de la restriction de la consommation dans la majoration des prix qui a été récemment décidée. L'action progresse de 1.260 à 1.285.

# PRODUITS CHIMIQUES

Encore une bonne semaine pour le groupe des produits chimiques, dont le marché s'anime et qui, à de rares exceptions près, gagne encore du terrain.

Saint-Gobain fait un bond qui le porte de 2.330 au-dessus de 2.525. Les Usines Dior reparaissent à la cote à 245, venant de 150. Kuhlmann fait un pas en avant, à 852. Les Superphosphates au Maroc ont toujours le vent en poupe : l'action dépasse un peu 2.000. Les Produits Chimiques Coignet sont fermes à 590, après détachement, mardi, de leur solde de dividende de 13 fr. 75 brut ou 9 fr. 43 net au porteur. L'Industrielle de Produits Barytiques, en attendant son assemblée qui doit se tenir à l'heure où nous paraissons, atteint le cours rond de 400.

Rhône-Poulene s'avance, sans témérité d'ailleurs, de 964 à 1.040. Les Salpêtres et Produits Chimiques de Bordeaux ont valu 135 il y a quelques jours.

Les Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis, qui n'avaient pu être cotées vendredi dernier, se sont élancées à 1.550, regagnant ainsi presque tout le droit à la répartition d'actions gratuites (500 fr. environ) qui vient d'être détaché. Les Produits Chimiques de Saint-Denis s'avancent, droit attaché, à 630. Leur droit s'exerce à raison d'une action Matières Colorantes pour neuf actions Produits Chimiques non encore échangées. Georget se tient un peu audessus de 300. Les Docks des Alcools passent de 460 à 475. Le Carbone Lorraine gagne encore du terrain à 742. Le dernier dividende n'a été

que de 25 fr., mais les perspectives de l'affaire sont larges. Les Etablissements Linet sont demandés sans contre-partie à 450, après le détachement, mardi, de leur dividende de 7 fr. brut ou 3 fr. 60 net au porteur. Bertrand Frères, dont les dividende de 49 fr. 50 par action et 9 fr. par tiers de part ont été détachés le 2 janvier à raison de 35 fr. et 6 fr. 75 net respectivement, est délaissé. L'exercice clos le 30 juin 1939, dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée du 16 décembre, se solde par un bénéfice de 1.107.193 fr. Il est reporté à nouveau 410.733 fr. Givaudan-Lavirotte, à la Bourse de Lyon, est sans transactions à 195. Les comptes de l'exercice 1938-1939 se soldant par un bénéfice net de 741.809 fr. ont été approuvés par l'assemblée du 29 décembre qui a fixé le dividende à 20 0/0, payables le 30 décembre à raison de 14 fr. 05 net au porteur; il a été affecté 402.119 fr. aux amortissements.

L'Air Liquide n'a pas été des derniers à aller de l'avant : l'action passe de 1.438 à 1.509 et la part de 5.570 à 5.900. La Grande-Paroisse est demandée sans contre-partie à 2.275. La Soudure Autogène parcourt une nouvelle étape de hausse qui amène à 485 les deux catégories d'actions que sépare généralement un intervalle injustifiable. L'Oxygène d'Extrême-Orient dépasse

Hausse aussi de Pechiney à 1.940. Son assemblée extraordinaire est remise au 15 janvier. A la Bourse de Lyon, l'action de 150 fr. de l'Aluminium du Sud-Ouest, dont le dividende vient d'être fixé à 5 0/0, payable le 15 janvier (3 fr. 70 net au porteur), a valu en dernier lieu 52, cours ancien. Le bénéfice net ressort à 340.204 fr. La précédente répartition remonte à 1932. L'Electro-Chimie s'avance à 2.150, ex-droit à la répartition d'actions gratuites, droit qui vaut lui-même à peu près 530.

Les Glaces et Verres Spéciaux du Nord de la France ne s'écartent guère de 2.250. La Franco-Belge Libbey Owens est négligée à 552. Les Verreries d'Aniche passent de 490 à 525. Les Verreries Souchon-Neuvesel ne sont pas cotées. Après affectation de 2 millions 1/2 à une provision pour règlement d'avals, le bénéfice net de l'exercice 1938-1939 ressort à 1.479.300 fr. L'assemblée du 30 décembre a voté un dividende de 30 fr. par action libérée et de 7 fr. 50 par action non libérée.

Au groupe de la rayonne, les transactions sont moins rares et la tendance à la hausse s'affirme, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous :

	Dernier cours au			
	1er sept.	6 oct.	22 déc.	5 jany.
Viscose Française, act	665	632	740	940
- part	675	D		d. 950
Givet-Izieux, act	550	430	757	920
- part	527	400	550	800
Nationale Viscose	386	357	630	650
Viscose Albigeoise	550	2	605	d. 755
Text. Artif. Besançon, priv	617	617	3	
ord	82	,	82	7
Sopara (Viscose Suisse)	2.605	2.550	2.900	3.730
Tubize, priv	65	72	80	109

Les cinq premières de ces sociétés ont tenu le 29 décembre des assemblées extraordinaires qui ont décidé notamment la clôture anticipée au 31 août 1939 de l'exercice 1939 et la prolongation de l'exercice suivant jusqu'au 31 décembre 1940.

Vive hausse de Gafsa, de 966, ex-remboursement de 25 fr. net, à 1.035. Les Phosphates Tunisiens dépassent un peu 310. Les Phosphates du Dyr s'avancent à 56.

La Norvégienne de l'Azote, en attendant son assemblée convoquée pour le 26 janvier, est calme : l'action ordinaire perd le cours rond de 1.900 ; la préférence revient de 2.145 à 2.065.

### MÉTALLURGIE ET CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

D'importantes hausses sont enregistrées cette semaine sur les valeurs métallurgiques, en particulier sur les titres des entreprises de l'Est, restées jusqu'alors très en arrière de leurs semblables.

Schneider s'avance à 1.340, en gain d'une centaine de points. Les Aciéries de la Marine, qui restaient boudeuses en dessous du pair, atteignent enfin 540 à l'annonce d'un bénéfice disponible de 12.537.903 fr. pour l'exercice de quatorze mois prenant fin le 31 août, permettant la distribution d'un dividende de 30 fr., tandis que l'an dernier, pour un exercice de douze mois, le bénéfice ressortait à 5.267.115 fr. et le dividende était fixé à 12 fr. 50. Le Conseil n'oublie pas de renforcer la situation financière, puisqu'il affecte 61 millions aux amortissements et 25 millions aux provisions. Le renouvellement et l'aceroissement du matériel sont maintenant in-

dispensables aux usines qui veulent travailler au maximum pour la défense nationale. Assemblées le 15 janvier. Châtillon-Commentry passe de 2.175 à 2.390, toujours prête à s'associer à une reprise du groupe.

LE POUR ET LE CONTRE

Les Hauts Fourneaux de Saulnes progressent de 670 à 753. Micheville se relève de 745 à 800, après avoir détaché un coupon de 22 fr. 485 net par action au porteur. Pont-à-Mousson a mis en paiement, le 5 janvier, un acompte de 49 fr. 815 net par action libérée au porteur et 45 fr. 793 par action non libérée. L'an dernier, l'acompte avait été limité à l'intérêt statutaire, soit 24 fr. ou 16 fr. Cette nouvelle n'a pas ragaillardi le titre, qui somnole à 2.600.

Brillante allure des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est à 700 contre 610. Denain-Anzin, qui avait pris les devants, campe à 1.445. Louvroil-Montbard, dont on connaît les possibilités industrielles, fait la pause à 503, après une étape importante. Elle pourrait sans témérité reprendre encore du terrain.

Les Hauts Fourneaux de Chasse ont tenu leur assemblée le 27 décembre et voté le dividende prévu de 330 fr. par action. Le solde de 116 fr. 10 net par action au porteur est payable depuis le 30 décembre. Le bénéfice des Aciéries de Saint-Etienne, après 11 millions d'amortissements, s'élève à 4.614.068 fr. Le dividende a été fixé à 60 fr. pour les actions de priorité et 50 fr. pour les actions ordinaires. La moitié en est payable depuis le 30 décembre, Une somme de 1.260.000 fr., représentant 30 fr. par action, a été portée à une réserve spéciale. Les Aciéries du Chambon-Feugerolles mettent en paiement un dividende de 25 fr. brut. A la Bourse de Lyon, la première de ces trois affaires se traite à 3.400 et la seconde à 645.

Huta-Bankowa se voit obligée de demander des sacrifices à ses obligataires. Une assemblée convoquée le 17 janvier approuvera la suspension momentanée du paiement des intérêts et de l'amortissement des obligations 5 0/0 1930. L'action s'échange à 82 qui valait près de 200 il y a un an.

Pendant plusieurs semaines, la Française des Métaux, escomptant la distribution d'actions gratuites qui a lieu actuellement, a progressé vigoureusement pour atteindre 4.240. Les négociations sur le droit et les offres nombreuses de porteurs pressés de réaliser un bénéfice fort appréciable ont quelque peu ébranlé le marché. L'action droit attaché s'échange à 4.000 et le droit à 1.970

C'est ex-droit que les **Tréfileries du Havre** s'inscrivent à 1.014 contre 1.299 droit attaché il y a huit jours. Le droit à la répartition de deux actions gratuites pour cinq anciennes est recherché a 375. Compte tenu de l'impôt de 27 fr. par droit, il est encore un peu plus avantageux d'acquérir l'action ancienne.

La Française de Matériel est ferme à 575. La Franco-Belge, qui reçoit encore sa part dans une nouvelle commande de 500 wagons-citernes attribuée en grande partie à l'industrie belge, accentue ses progrès de 1.310 à 1.406. L'Alsacienne de Construction Mécanique, malgré le redressement de l'Alsthom, ne peut dépasser 685.

Les valeurs de construction navale sont toujours recherchées. Penhoët atteint 1.500. Les Chantiers de la Loire abordent 700 et les Chantiers de la Méditerranée 1.575.

Fermeté, sans plus, de la construction automobiles. Citroën s'inscrit à 559 l'action B et 623 l'action N. L'acompte de dividende habituel sera mis en paiement le 16 janvier à raison de 15 fr. 84 pour l'action N et 12 fr. 51 pour l'action B (net au porteur). Les parts anciennes de premier rang qui avaient reçu l'an dernier 6 fr. 45 se verraient attribuer, après l'approbation des comptes, un dividende de 13 fr. 71. Le titre est ferme à 201. A 750, Hotchkiss, pas à pas, regagne un niveau plus en rapport avec ses perspectives. Gnome et Rhône, qui est favorisé par l'effort inouï de la construction aéronautique, parvient à 901 contre 878.

Les Ateliers d'Aviation Louis Bréguet rouvrent l'ère des bénéfices par une répartition de 190 fr. par action privilégiée et 85 fr. par action ordinaire. C'est après extinction du report déficitaire antérieur de 4.017.610 fr. que les comptes de l'exercice clos le 30 juin font ressortir un bénéfice de 9.421.332 francs.

Les Compteurs et Matériels d'Usines à Gaz, dont les timides progrès annonçaient un mouvement d'envergure, viennent de rebondir de 750 à 860.

L'assemblée tenue par les **Etablissements Binet** le 28 décembre a décidé d'incorporer les primes d'émission et une partie de la réserve extraordinaire au capital pour le porter de 10

à 12 millions. Il sera attribué une action nouvelle pour cinq anciennes.

Le bénéfice net des Compteurs de Voitures (Taximètres) s'élève à 2.404.017 fr. contre 1.725.005 fr. Le dividende, rappelons-le, sera ramené de 20 fr. à 10 fr. L'action reste calme à 239.

Le Ferodo mettra en paiement le 15 janvier un acompte de 6 fr. brut (4 fr. 38 net au porteur).

Japy s'éveille à 146. Il serait proposé le 29 janvier aux actionnaires d'augmenter le capital par émission d'actions privilégiées et de créer des parts de fondateur.

### MINES MÉTALLIQUES

A l'assemblée d'une société de mines de zinc, des renseignements précis ont été apportés sur les très importants contrats conclus entre les grands producteurs de l'Empire britannique et le Gouvernement. Les ventes se sont faites aux cours des jours précédant la guerre, mais elles sont soumises à une révision semestrielle qui permettra d'indemniser les producteurs des relèvements éventuels de pris de revient. Il semble que ces contrats réservent aux entreprises de mines métalliques des bénéfices modérés, mais appréciables tout de même et relativement stables, en dépit des clauses de sauvegarde qui, habituelles dans l'industrie minière, peuvent permettre à l'acheteur d'ajourner ou de diminuer certaines livraisons.

Le cuivre électrolytique à New-York se maintient à 12 cents 50 et le cuivre standard, à Londres, à £ 62. A Paris, la Roan Antelope se retrouve à 171 et la Rhodesian Anglo-American gagne quelques points à 233. L'Union Minière du Haut-Katanga s'avance de 5.680 à 5.970.

L'action nouvelle des Mines de Bor progresse vivement de 1.465 à 1.663. La Société vient de conclure un accord avec le Gouvernement yougoslave. En vertu de cet accord, qui restera en vigueur jusqu'au 1er septembre 1940, une partie de la production de cuivre sera achetée par l'Etat yougoslave et payée en dinars; l'autre partie sera vendue hors de Yougoslavie par la Compagnie, qui conservera pour ses besoins en devises étrangères le montant de cette vente. Les événements ont incité le Conseil à ne pas distribuer d'acompte cette année; cette suppression de l'acompte ne signifie nullement qu'un dividende ne sera pas proposé à l'assemblée générale qui se tient ordinairement au mois de mai, si toutefois la situation extérieure n'est pas modifiée à cette époque. Le Conseil examine la possibilité d'une distribution de réserves, qui se ferait par augmentation du nominal des actions.

Le Rio Tinto est calme à 3.235. L'action Pena Copper, toutes coupures, s'est traitée pour la dernière fois à 46,50. L'exercice 1938 s'est soldé par une perte de £ 276, contre une autre perte de £ 12.879 l'an dernier. L'amélioration des résultats est due à la hausse des prix de vente. Le Conseil ne sait encore s'il pourra obtenir l'autorisation de transférer en Angleterre une partie de ses pesetas.

L'action Boléo se négocie à 92 et la part à 98. L'exercice de six mois clos le 31 juillet 1938 s'était soldé par un bénéfice net de 3.200.000 fr., qui avait permis la distribution d'un dividende de 4 fr. brut. Dans la première période de liquidation, c'est-à-dire du 1er juillet 1938 au 30 juin 1939, le crédit du compte de résultats s'est élevé à 8.168.677 fr., y compris un profit de 1.917.000 fr. sur réalisation de titres. Après déduction des frais généraux, le solde sera transféré du débit du compte de résultats à diverses provisions. La production de cuivre de 1939 a été de 7.045 tonnes contre 8.120 t. en 1938.

Aux mines de plomb, **Penarroya** s'effrite à 487. Les **Mines** d'Aouli font bonne contenance un peu au-dessus de 700.

Trepca passe de 67,75 à 77. A l'assemblée du 29 décembre, le Président, M. Chester Beatty, a confirmé les indications favorables fournies par le rapport au sujet de la mine de Stantrg, mine ancienne de Trepca. Il a ajouté qu'un accord avait été conclu avec le Gouvernement youg-slave. L'accord ancien sera suspendu du le se tembre 1939 au 30 juin 1940. Pendant ce période, une partie de la production sera venc au Gouvernement yougoslave ou pour seompte, en dinars, mais à un cours considé comme l'équivalent du prix mondial; ces vente ne comprendraient pas les pyrites. Le reste ce la production pourra être vendu en sterling et conservé à Londres, pour les besoins de la Compagnie. L'accord de 1923 sera prorogé d'une durée égale à celle de sa suspension.

L'étain, à Londres, s'inscrit à £ 244 5/8 au comptant et à £ 243 5/8 à terme, en baisse sur les cours de la semaine dernière. Les valeurs stannifères ont été quand même recherchées, sur la perspective de beaux résultats. Les Etains et Wolfram du Tonkin s'inscrivent vers 700, l'action Etudes et Exploitations Minières de l'Indochine à 757 et la part à 515. Kinta se traite à 1.200 l'action de jouissance et à 1.375 l'action de capital.

L'action London Tin est calme à 43,25.

Au groupe des mines de fer, l'Ouenza s'avance à 2.525, tandis que la Concessionnaire de l'Ouenza, plus attrayante, se retrouve à 2.300. Malgré la réduction des embarquements de septembre à décembre 1939, les expéditions totales de l'Ouenza s'élèvent, pour l'année 1939, à 1.845.205 tonnes contre 1.664.183 t. en 1938 et 1.347.824 t. en 1937. Le programme de 1940 a été fixé à 2.500.000 t. Il est donc très vraisemblable que des mesures ont été prises pour l'amélioration des transports maritimes.

### CHARBONNAGES

Progrès encore au groupe des charbonnages, qui avait été l'un des plus atteints aux mauvais jours des difficultés d'ordre social et qui, maintenant, est un des plus favorisés par le rendement de la main-d'œuvre et les besoins énormes du pays. Les déclarations faites à l'assemblée d'Anzin confirment les espoirs que la Bourse, depuis quelque temps, a fondés sur les charbonnages.

Lens continue à progresser de 319 à 329. Courrières, qui jouit comme la précédente d'une cote de faveur, est ferme à 239. Béthune, qui récolte les fruits d'une activité industrielle étendue à des branches variées, passe de 624 à 640. Anzin, souvent indiquée au-dessous du pair et la semaine dernière encore calme à 588, bondit tout près de 700. Vicoigne suit le mouvement de 532 à 550 et Marles reste abordable à 510.

En Coulisse, Bruay à 304 l'action nouvelle et Liévin à 189, font preuve de bonnes dispositions.

Aniche, qui est restée une des valeurs de charbonnage les plus rémunératrices, passe de 1.315 à 1.370. Ostricourt, qui s'attardait à 1.030, bondit à 1.214. Dourges s'anime à son tour à 1.080 contre 1.000, cependant que Carvin s'élance 4709 à 796. Les valeurs rémunératrices se font rares parmi celles qui prennent rang dans les titres de premier choix, et Carvin semblait fort attrayante.

La production de Ligny-lez-Aire a été en 1939 de 99.100 tonnes contre 87.300 en 1938. L'action ancienne végète à 37.

Le groupe des charbonnages du Centre et du Midi consolide ses progrès antérieurs. Blanzy se maintient à 1.190 et Albi reste vivante à 903 contre 890.

Très brillante allure des Charbonnages du Tonkin à 2.580 contre 2.470. Le développement de leur production permet d'escompter un avenir plus brillant encore pour ce titre de qualité.

# VALEURS DE PÉTROLE

La hausse du pétrole de Pensylvanie n'affecte que les qualités supérieures, mais la situation générale, estime-t-on aux Etats-Unis, n'en sera pas affectée.

Léger fléchissement de la production journalière avec 3.545.000 brut contre 3.868.000, record de la semaine précédente.

Il y a de plus en plus contradiction entre la position du pétrole et celle de l'essence. Pour cette dernière, la surabondance des stocks serait dangereuse si l'on n'espérait que la guerre européenne obligera quelque jour à effectuer des ponctions d'importance. Jusqu'à présent, la demande est très réduite et les prix fléchissent régulièrement.

Les meilleures dispositions des places étrangères ont permis à la Royal Dutch de maintenir son avance par rapport à ces mêmes marchés, bien que cette Compagnie ait décidé de réduire son acompte de 6 0/0 à 5 0/0. La Shell, qui, elle aussi, ramène son acompte de 7 1/2 0/0 à 5 0/0, n'est pas moins ferme. La Royal à 6.770 et la Shell à 828 maintiennent, en finale, les quelques points gagnés au début de la semaine. Au reste, il serait vain de chercher à déceler l'importance du dividende final en se basant sur la réduction de l'acompte. Les circonstances actuelles obligent les sociétés à agir avec une extrême prudence.

Alors que le président Cardenas déclare que le conflit avec les Compagnies pétrolières étrangères sera bientôt et définitivement réglé par le paiement d'une indemnité, une campagne ardente soutenant un candidat à la présidence contre le président Cardenas rappelle les bienfaits de la liberté économique. Est-ce sur ce vague espoir que la Mexican Eagle s'avance de 73,75 à 78 et la Canadian Eagle de 90,50 à 93,25? Ce serait une anticipation bien hasardeuse!

La Franco-Wyoming est recherchée à 390 contre 358.

Allure soutenue des pétrolières roumaines qui réalisent en fin de semaine des progrès substantiels. L'Astra Romana passe de 109 à 120, Colombia de 63,50 à 70 et Concordia de 47,50 à 54.

La Française des Pétroles, dont les progrès sont lents, mais continus, atteint 1.190 contre

L'ordinaire Lille-Bonnières chemine de 290 à 310 et pourrait voir mieux.

### CAOUTCHOUCS ET VALEURS COLONIALES

Le caoutchouc standard, à Mincing Lane, a été soutenu à 11 d. 11/16, et les valeurs de plantations, en dépit de quelques dégagements, ont conservé un marché très animé et, dans son ensemble, en progrès. Nous examinons plus loin leurs perspectives qui, au seuil de 1940, demeurent favorables.

Au groupe malais, l'Eastern gagne quelques points à 158 et Gula Kalumpong passe de 230 à 240. Kuala Lumpur est très ferme à 247 contre 243. Le dividende de l'exercice clos le 30 juin sera mis en paiement le 8 janvier, à raison de 9 d. net d'income-tax.

Au groupe néerlandais, Amsterdam Rubber continue ses progrès de 4.950 à 4.975. D'après certaines évaluations faites en Hollande, son prochain dividende serait ramené de 10 à 9 0/0, à la condition que le bénéfice net ne soit pas affecté d'un prélèvement pour la réserve extraordinaire. Cette diminution serait compensée, pour les porteurs français, par la hausse du florin. L'action Franco-Néerlandaise s'est ayancée de 284 à 310, tandis que la part se tassait de 444 à 440.

Les exportations de caoutchouc indochinois, pour les onze premiers mois de 1939, se sont élevées à 54.081 tonnes contre 49.270 t. pendant la période correspondante de 1938. Les exportations de décembre augmenteront sensiblement ce total; en 1938, déjà, elles avaient atteint 9.886 t. On verra, d'autre part, que, dans l'arrêté d'application relatif à la nouvelle taxe de sortie, la question des contrats à terme a été résolue d'une façon satisfaisante. Chose plus importante, il est tenu compte aux planteurs de l'augmentation des prix de revient.

L'action Caoutchoues de l'Indochine fait très bonne contenance à 1.16° et la part reprend à 5.800. L'action ordinaire Cultures Tropicales revient de 259 à 240 et la privilégiée de 252 à 246. La part progresse de 1.690 à 1.730. L'action Indochinoise d'Hévéas se tasse de 605 à 595, tandis que la part se maintient à 402.

Reprise de l'action B Financière des Caoutchoucs, à 239 contre 230,50, et de l'action V à 895 contre 851. L'action Cambodge passe de 690 à 713 et le centième de part de 228 à 235. L'action Terres-Rouges abandonne quelques points à 751 contre 758, tandis que le centième de part se raffermit de 238 à 244. L'action Padang parcourt une nouvelle étape de hausse de 1.038 à 1.110, tandis que des prises de bénéfices ramènent la part de 19.200 à 18.250. Les deux titres offriront à leurs porteurs, dès l'an prochain, un rendement net avantageux qui pourra s'accroître au fur et à mesure du développement de la jeune plantation greffée de Nigel Gardner, L'action Mékong se maintient à 489. Les ordinaires et les privilégiées se négocient maintenant sous une seule rubrique, les deux catégories de titres pouvant être indifféremment livrées. Les parts s'avancent de 3.295 à 3.395.

Parmi les valeurs africaines, la Française de l'Afrique Occidentale revient de 1.480 à 1.450.

La Marseillaise de Madagascar s'inscrit à 2.220. Depuis le 29 décembre, les cours s'entendent amputés du droit qui confère la faculté d'acquérir une action nouvelle à titre gratuit. Le droit n'a point figuré à la cote des droits de souscription, mais un avis a fait savoir que les actionnaires devaient demander les actions nouvelles à la Société Marseillaise de Crédit, contre remise du coupon n° 79. A la réflexion, nous ne voyons pas pourquoi ils ne se conformeraient pas, purement et simplement, à cet avis, eu égard aux bons résultats qu'a obtenus la Société.

# ALIMENTATION ET INDUSTRIE HOTELIERE

Au cours de la discussion du budget de l'agriculture devant le Sénat, le ministre a souligné la situation favorable de notre approvisionnement en sucre. Les prévisions pour la campagne 1939-40 portent, en effet, sur 10.332.000 quintaux, contre 8.357.710 et 9.904.686 pour les deux campagnes précédentes, soit des augmentations de 24 et 4 0/0 respectivement. Le dernier chiffre officiel de la consommation était 9.123.590 quintaux pour la période du 1er septembre 1938 à fin juillet 1939. A nos disponibilités intérieures viendront se joindre naturellement nos apports coloniaux.

La Raffinerie Say progresse de 802 à 829 : son dividende de 26 fr. 58 net par titre au porteur, payable dès à présent, sera détaché à la cote lundi prochain. Le rapport indique que, pour l'exercice écoulé, les résultats des raffineries ont été satisfaisants; par contre, les bénéfices des sucreries ont diminué, la récolte betteravière 1938-1939 ayant été nettement déficitaire. La campagne sucrière en cours s'annonce au contraire bien plus satisfaisante et doit permettre de couvrir largement les besoins du pays, ainsi que l'a déclaré le ministre de l'Agriculture. En ce qui concerne l'exercice en cours, la Société devrait obtenir encore de bons résultats, toute réserve faite sur les conditions exceptionnelles actuelles. Au cours du premier trimestre, les livraisons de sucre raffiné ont été de 600.000 quintaux, soit 10 0/0 de plus que l'an dernier.

La Sucrerie de Bresles, qui vient d'élever de 200 fr. à 500 fr. le nominal de ses actions, progresse à 1.601. Les Sucreries Coloniales reprenent de 419 à 450. Les Sucreries et Raffineries de l'Indochine restent fermes près de 400 et 870. Les parts sociales Sucreries et Raffineries en Roumanie valent environ 530 fr. Ainsi que nous l'annonçons plus loin, la Société répartit actuellement une part nouvelle gratuite pour une part ancienne.

La Bénédictine progresse, l'action entièrement libérée de 9.501 à 9.750 et l'action remboursée de 500 fr. de 9.250 à 9.495. Saint-Raphaël s'avance de 4.905 à 4.960. La Suze, action de capital, est calme à 1.340 contre 1.350.

Ex-coupon de 2 fr. 82 net, les Etablissements Nicolas s'inscrivent à 325 contre 330. Les Vignobles de la Méditerranée fléchissent de 320 à 311. La Vinicole de Champagne progresse, l'action de 385 à 403 et la part de 99 à 105. L'assemblée du 29 décembre a décidé que l'exercice commencé le 1er janvier 1939 sera clos le 31 août de la même année. L'exercice commençant le 1er septembre 1939 prendra fin le 31 décembre 1940. Debray est demandé sans contre-partie à 325. Damoy se redresse à 546. Les comptes de l'exercice 1938-1939 qui seront soumis à l'assemblée du 25 janvier se solderaient par un léger bénéfice.

L'action et la part Olida sont fermes à 3.710 et 8.200. Les résultats de la Société sont très réguliers et l'on espère que cette année elle pourra maintenir ses dividendes à leur niveau précédent, soit 117 fr. 50 par action et 432 fr. par part. Les Laiteries ce la Vire et du Cotentia font bonne contenance à 160 l'action et 510 la part. Le solde de leur dividende a été payé le 31 décembre à raison de 3 fr. 794 net par action ancienne et nouvelle libérée à la souscription et de 4 fr. 962 par action nouvelle libérée du quart à la souscription. Les parts ont reçu 30 fr. 871 net. La Société d'Alimentation d'Alsace et de Lorraine (S. A. D. L. A.) reste à 700, faute de transactions. La Société se dispose à porter son capital de 9 à 12 millions par incorporation de réserves et création de 12.000 actions de 250 fr., jouissance 1<sup>st</sup> juillet 1939, réparties à raison d'une nouvelle pour trois anciennes.

Liebig's s'inscrit à 3.660 contre 3.600. Le dividende de la filiale française vient d'être fixé à 60 fr. contre 50 fr. Nestlé progresse de 11.600 à 12.000.

La Brasserie de la Comète est en légers progrès à 1.450 et 1.385. Le dividende, dont le maintien à 125 fr. et à 100 fr. sera proposé à l'assemblée du 7 février, s'applique à un capital augmenté des 2.000 actions créées pour rémunérer l'apport de la Brasserie du XX° Siècle de Reims, réalisé durant l'exercice. Cette affaire bien gérée, dont les bénéfices sont très stables, paraît plutôt sous-estimée aux cours actuels.

Les Brasseries et Tavernes Zimmer sont négligées à 60. L'assemblée du 28 décembre a approuvé les comptes de l'exercice 1938-1939 se soldant par un bénéfice de 71.798 fr. contre une perte de 383.426 fr. Le Grand Hôtel, après avoir été l'objet d'une demande à 100, a trouvé finalement preneur à 95 contre 91, cours ancien. L'Hôtel Meurice vaut 100 fr.

### VALEURS DIVERSES

ACTIVITIES WITHOUT ATTICKERS.

L'Union Européenne gagne encore quelques francs à 715. La Générale du Maroc, brûlant les étapes, s'élance de 580 à 612, après 645. Nous avons souvent signalé l'an dernier les perspectives de redressement de ce titre, mais il était alors largement au-dessous du pair. L'Omnium Immobilier Tunisien, action A, est ferme aux abords de 500.

Dans le groupe des tabacs, l'attention se porte surtout sur les titres des affaires qui paraissent devoir réaliser, indépendamment de leurs bénéfices d'exploitation, des bénéfices de change. C'est ainsi que la Portugaise des Tabacs développe à 832 contre 802 ses récents progrès. Les Tabacs du Portugal gagnent encore quelques francs à 672. La British American Tobacco, à 988, fait un pas en avant. Sous réserve de l'approbation de l'assemblée du 15 janvier, il sera payé à ce titre, le 25 janvier, un solde de dividende de 6 d. pour l'exercice 1938-1939, ainsi qu'un acompte de 10 d. sur l'exercice en cours, soit au total 1 sh. 4 net d'impôt anglais. Les Tabacs au Maroc bondissent de 8.280 à 9.700.

La Suédoise des Allumettes paraît avoir trouvé, un peu au-dessus de 200, un solide terrain de résistance.

Parmi les valeurs de grands magasins, les Galeries Lafayette se maintiennent aux environs immédiats de 25. Le Bon Marché est soutenu à 286 l'action de 400 fr. et à 68 le quart d'action. Stimulé par la progression des bénéfices et du dividende que nous avons annoncée, Paris-France passe de 735 à 785. Les Magasins Modernes, ex-coupon, s'avancent à 170. La Grande Maison de Blane se redresse à 1.170. L'échange de titres consécutif à l'absorption de la Société par la Société des Grands Magasins Spécialisés doit être précédé, en mars, d'un remboursement de capital de 240 fr. par action. Le Grand Bazar de Lyon se tient, à la Bourse de Lyon, aux environs du pair. L'assemblée du 29 décembre a approuvé les comptes de l'exercice 1939-1940 qui se soldent par une perte de 1.984.372 fr. après d'importants amortissements sur les stocks.

Sur le marché industriel des produits textiles, les besoins de la clientèle privée sont grands, mais les fabricants éprouvent de sérieuses difficultés à s'approvisionner de matières premières. L'espoir de voir peu à peu la situation s'améliorer en ce sens stimule les valeurs du groupe. Agache dépasse un peu 440. Le Blan s'affermit à 350. Dollfus-Mieg passe de 4.100 à 4.600 l'action de capital et de 3.503 à 4.000 l'action de capital et de 3.503 à 4.000 l'action de la part à 38. L'assemblée du 28 décembre a approuvé les comptes que nous avons brièvement analysés dans le numéro du 17 décembre. Les dividendes, fixés à 5 fr. brut et 4 fr. 997 brut, seront mis en paiement à la date que fixera le Conseil. Le rapport note une amélioration des conditions d'exploitation de la Société et de celles des entreprises auxquelles elle est intéressée, notamment des Etablissements Maréchal. Malheureusement, les événements récents auront sur les résultats de l'exercice en cours une influence qu'il est difficile de prévoir.

Dans le groupe des valeurs de ciments, la tendance est toujours à la hausse. L'action Poliet et Chausson gagne quelques francs à 456. Les Ciments Français font bonne contenance à 1.374 l'action de capital et 810 l'action de jouissance. Pavin de Lafarge regagne, et au delà, les soldes de dividende qui viennent de lui être payés : l'action A clôture à 2.370 et l'action B à 715. Progrès aussi des Ciments de Marseille à 335 et des Ciments Vicat à 272. Lambert Frères, qui va doubler son capital par incorporation de réserves, atteint 1.850. Les Ciments de l'Indochine, ex-coupon, valent 490. La Nord-Africaine des Ciments Lafarge, dont le solde de dividende de 4 fr. 95 net au porteur a été détaché le 4 janvier, s'échange à 314, ex-coupon. Le Talc de Luzenac, ex-coupon, vaut un peu plus de 3.900. Le coupon 59, de 110 fr. brut ou 74 fr. 50 net (au porteur) représentant un acompte et un bonus, est payable depuis le 2 janvier.

La Compagnie Générale Industrielle, qui a payé le 29 décembre un dividende de 25 fr. brut ou 17 fr. 20 net au porteur, se redresse de 451 à 480. Disticoke, action de priorité, s'avance à 210 et l'ordinaire à 106.

Les Etablissements Paul Breton ont valuil y a quelques semaines une soixantaine de francs l'action ancienne. L'assemblée extraordinaire du 28 décembre a décidé l'élévation du capital de 5.067.000 fr. à 7.093.800 fr. par création de 20.268 actions gratuites de 100 fr. (deux nouvelles pour cinq anciennes).

Jesel-Wideman est négligé à 283. L'assemblée, tenue le 29 décembre, a approuvé les comptes de l'exercice 1938-1939 qui se soldent par un bénéfice net de 448.041 fr.; le dividende a été porté de 27 fr. à 30 fr.

Stimulée par la perspective de la distribution d'actions gratuites que nous avons annoncée, la Librairie Hachette gagne encore une centaine de francs, à 1.890. L'Imprimerie Chaix s'affermit à 580. Le Petit Journal est vainement offert à 26 l'action. Une offre aussi, à 170, en Agence Nationale d'Affichage, quoiqu'un dividende doive être proposé à l'assemblée du 17 janvier. La Générale Publicité, qui convoque son assemblée pour le 20 janvier, est délaissée. Son dernier exercice est bénéficiaire. Didot-Bottin est demandé à 540, à l'approche de son assemblée. Fermeté, à 372, des Publications Périodiques qui paieront le 20 février un acompte de 10 fr.

Le Cercle de Monaco, très déprimé au début de la guerre, s'est redressé aux environs de 1.250. Le Jardin d'Acclimatation est délaissé près de 40 l'action et de 175 les obligations 5 0/0 de 500 fr. Les porteurs de ces derniers titres étaient convoqués en assemblée, le 5 janvier, pour statuer sur une prorogation du paiement des intérêts.

### SOUSCRIPTIONS EN COURS

Negociation		apry	Cloture
jusqu'au	VALEURS	DU DROIT	de la sonscription
	Au Parquet		
	Compagnie Française de Tramways et		
15 janv.	d'Eclairage électrique de Shanghai, c. 49 Pour - act anc., l acl.		
15 janv.	nouy, gratuite	241	
10 јант.	et Electro-Métallurgiques Alais, Froges et Camargue, c. 30. Pour		
4	cact and lact nouv gratnite.	626	
15 janv.	Société Financière d'Exploitations In- dustrielles, c. 10 ou bon de droit.		
	dustrielles, c. 40 ou bon de droit. Pour 8 act. anc., 7 act. nouv gratuites contre parement de l'impôt		
15 jany.	de 24 fr. 009 par droit	430	
o jant.	de Paris, c. 127 ou 68. Pour 5 act. anc. de cap. ou de jouiss, 1 act.		
1000	nouv de 500 fr gratuite	115 50	
15 jany.	Etabl. Gaillard (Compagnie Française des), c. ol on bon de droit Pour		414
	10 act, anc., 3 act nouv gratuites contre paiement del'impôt 10 fr.6946		
31 jany.	par coupon Tréfileries et Laminoirs du Havre, c 40 ou bon de droit. Pour 5 act.		
	c 40 ou bon de droit. Pour 5 act		
	anc. de 500 fr., 2 act. nouv. de 50 fr. gratuites. Impôt 27 fr. par	375	
	droit Pour 25 act. anc. de 100 fr., 2 act. nouv. de 500 fr. gratuites. Impôt: 5 fr. 40 par roit	-	
31 jany.	Electro - Chimie, Electro - Métallurgie d'Ugine, c. 59 ou bon de droit Pour	72	******
	4 act. anc. 1 act. nouv. gratuite	530	
31 janv	& act. anc. 1 act. nouv. gratuite  Matières Colorantes et Produits Chi- miques de St-Denis, c 59 ou hon		
	miques de St-Denis, c 59 ou hon de droit, Pour 3 act anc, 1 act, neuv, gratuite, Impôt: 4 fr. 60 par		
	droit	495	
31 janv.	ou bon de droit. Pour 9 act anc.		
	de jouiss 1 act nouv. Matières Colo antes gratuite. Impôt : 1 tr. 5		
31 jany	par droit		
40	triel et Commercial, c. 114 ou bon		
	de droit. Pou: 4 act. anc., 1 act nouv. gratuite Impôt: 12 fr. 3_5 par droit	148	
31 jauv.	Bitterroise de Force et Lumière, c. 37	140	
	(d uxième droit) ou bon ac droit. Pour 20 act. A anc., 7 act. A nouv.		
	(2º droit) gratuites. Impôt: 4 fr. 725 par counon		
31 janv.	bon de droit, Pour 2 act, anc., 1 act.	district.	
	nouv. gratuite. Impôt: 18 fr. 749	0.00	
31 janv.	par c upon		
	2 act Aanc. fact A nouv grat. contre naiem del'imp. de 32 fr. 28 par coup.		
31 janv.	Pyreneenne d'Energie Electrique		
	(dixièmes de part), l' coup. 24 ou t on de droit. Pour 5 dix de parts 1 act		
	A nouv. gratuite contre paiement de l'impôt de 13 fr. 50 par coupon.		
	2º coup 25 ou hon de droit, Pour 1 0 dix, de parts, 3 act. A nouv.		
	gratuites contre paiement de l'impôt de 2 fr. 025 par coupon		
31 janv.	Compagnie des Métaux, e. 53 on bon- de droit. Pour 1 act. anc., 1 act.		
Ot innu	nonv. gratuite	1970	
31 jany	ports et de Manutentions (SITRAM)		
	e 13 ou hon de d oit. Pour 2 act. B anc., 1 act. B nouv gratuite. Impôt: 7 ir 03 par droit		
31 janv.	Publicatione Parindique Bachevée	145	*******
	c. 21 ou bon de droit Pour 3 act.	175	
31 janv.	anc., 2 act. nou . gratuites Clause (Sté, pour la culture des Grai- nes d'Elite), c. 12 ou bon de droit		
	Pour 2 act, anc., 1 act, nouv gr tuite co tre paiement de l'impôt de		
91 (0.00	15 fr. 411 par dreit	270	
31 janv.	Engrenages Citroen, act. de prior. C., c. 2 ou bon de droit. Pour 5 act.		
31 janv.	auc., 1 act. nouv. gratuite Engrenages Citroen, act. ord. B, c. 22 ou bon de droit. Pour 5 act. anc.,		
A LANGE OF THE PARTY OF THE PAR	ou bon de droit four act. anc.,		

29 fév.	L'Abeille, Compagnie d'Assurances sur la Vie, bon de droit, Pour 2 ast, anc., 1 act. nouv. gratuite. (Les cessionnaires de droit sont soumis à l'agrément du Conseil d'admi- nistration).		******
	. En Banque		
12 janv	Hauts Plateaux Indochinois, c. 2 act. ord. ou e. act. prior, Pour 43 act. anc. ford. ou prior., 7 act. ord. nouv. gratuites.	330	
31 jany	Cinéma-Tirage L. Maurice. Pour 2act.	330	
31 janv.	Lièges des Hamendas, C. 3. Pour 11 act, anc. de cap, ou de jouiss. 2 act, nouv, gratuites		
31 jany.	Industrielle et commerciale de Tubes.  1º coup. 19 d'action ou c. 17 de part. Pour 1 anc. (A ou B), 1 act. nouv. gratuite	372	
15 mars	de parts 11 act nouv. gratuites Lainières du Bascaud, c. 6. Pour 5 act. anc., 2 act. nouv. gratuites		

### MINES D'OR ET VALEURS SUD-AFRICAINES

Les mines sud-africaines ont été cotées à Londres ex-dividende le mercredi 27 décembre. En deux séances, les coupons détachés étaient déjà en grande partie regagnés. Ainsi que nous l'avons dit la semaine dernière, ces dividendes semestriels qui vont prochainement être mis en paiement représentent plus de 10 millions de livres sterling dont certainement une grande partie viendra se remployer en Kaffirs. La tenue déjà encourageante de la cote ne peut manquer d'être favorablement affectée par cet apport de disponibilités. D'ailleurs, depuis quelque temps, le marché des mines au Stock-Exchange témoigne de meilleures dispositions. Celles-ci pourraient s'affirmer après la publication des résultats trimestriels d'exploitation accompagnés des estimations de réserves de minerai en fin d'année. Pour ce qui concerne les perspectives un peu plus éloignées des mines transvaaliennes, une certaine incertitude subsiste, surtout pour les entreprises nouvelles. Mais tout espoir de voir le Gouvernement de l'Union modifier sa politique soit en élevant le prix maximum de l'or au-dessus de 150 sh. l'once, soit en introduisant une nouvelle formule plus équitable de partage des superbénéfices avec les producteurs, ne doit pas être abandonné. Le Gouvernement australien a déjà revisé ses projets ; il partage par parties égales avec les mines le produit de la vente au-dessus de £ aûstr. 9, équivalant à 144 sh. sterling Le Gouvernement rhodésien, lui, prend tout l'or à 150 sh., mais il a prévu le cas de hausse des frais de production. Le gouvernement sud-africain ne s'est pas encore laissé convaincre, mais a promis d'examiner les situations individuelles en cas de hausse des prix. Sa décision de fixer le prix d'achat de l'or aux producteurs à 150 sh. semble surtout avoir été prise en vue d'empêcher les excès de la spéculation. La spéculation a été si bien enrayée que les transactions se sont considérablement ralenties à Johannesburg.

Malgré tout, les perspectives des mines productrices restent favorables. Si le coût des marchandises importées ne subit pas une hausse trop rapide, les principaux producteurs pourront maintenir leur marge de bénéfice et peut-être même abaisser encore leurs frais de production.

encore leurs frais de production.

Le marché minier a réalisé à Paris depuis jeudi dernier d'importants progrès. L'Areas s'est avancée de 263 à 284 sur des bruits de découvertes de nouvelles portions riches dans le Black Reef qui pourraient prolonger la durée de la mine de quelques années. City Deep a progressé de 473 à 500, Crown Mines de 2.717 à 2.930, Daggafontein de 402 à 434, East Rand de 453 à 474, Main Reef de 686 à 725. La Simmer s'est particulièrement distinguée par sa hausse rapide de 185 à 208. East Geduld s'est élevée de 2.170 à 2.360, Geduld de 1.633 à 1.715. Parmi les trusts, Rand Mines est passée de 1.442 à 1.558, Central Mining de 2.900 à 3.110, Union Corporation de 1.358 à 1.422.

D'après le « Financial Times », les conditions du

de 1.358 à 1.422.

D'après le « Financial Times », les conditions du marché des diamants se seraient sensiblement améliorées ces temps derniers et la Diamond Trading Co. envisagerait la reprise des « montres » d'ici une quinzaine de jours. L'on pourrait donc s'étonner que la De Beers ait tout récemment décidé de fermer une de ses mines; mais la Diamond Corporation aurait encore un stock important de pierres de première qualité. De Beers, qui possède la totalité des actions de la Diamond Corporation, contrôle ainsi la Diamond Trading Co. et peut profiter plus de l'exploitation indirecte de l'industrie diamantaire que de sa mine Bullfontein. De Beers ord. s'est avancée de 1.225 à 1.282, De Beers priv. de 1.710 à 1.800.

A l'assemblée de la Gold Coast Selection Trust,

de 1.710 à 1.800.

A l'assemblée de la Gold Coast Selection Trust, le président a exposé les difficultés créées par la guerre pour assurer la poursuite des travaux dans certaines mines jusqu'à leur entrée en productior. Il a fait état de la nature encourageante des découvertes et de la bonne situation de la Marlu Gold Mining Areas. Les réserves de cette société, qui atteignent près de 7.500.000 tonnes, sont susceptibles d'augmentation. Les perspectives éloignées permettent d'envisager l'avenir de l'industrie aurifère ouest-africaine avec confiance.

### A LONDRES

Le Stock Exchange a fait sa réouverture mardi en très bonne tendance avec un volume d'affaires un peu plus important. L'optimisme de la Cité s'est manifesté par une vive hausse des Gilt-edged, stimulées par les souscriptions aux nouveaux certificats nationaux et aux Bons de la Défense, qui atteignent toujours environ £ 1 1/2 millions par jour. Les Consolidés 2 1/2 0/0 ont poursuivi leur progression de 68 1/4 à 69 5/8, et le War Loan de 93 3/8 à 94 13/16. Aux fonds étrangers, les trois emprunts chiliens inscrits à la cote ont gagné un point de 19 à 20. Les Japonais sont de nouveau recherchés. Le 4 0/0 1899, en tenant compte du coupon détaché, a progressé de deux points à 42. Les Brésiliens, par contre, ont eu à supporter quelques prises de bénéfices. Les Chemins de fer anglais sont toujours activement traités, mais se contentent de consolider le terrain acquis. Le Great Western se retrouve à 37, le Midland à 14 1/2. Il y a peu de changements dans le groupe des banques. La Midland act. de £ 1 reste à 74 sh. 6; la Westminster, act de £ 4 libérée de £ 1, est également à 74 sh. 6. La déclaration d'un dividende final de 9 0/0 aux actions de £ 4 et de 6 1/4 0/0 aux actions de £ 1, laisse les répartitions totales de l'année sans changement à 18 et 12 1/2 0/0 respectivement.

Le bénéfice net de l'exercice de la Westminster Bank s'élève à £ 1.470.000 après prélèvements pour impôts et réserve pour dépenses extraordinaires, contre £ 1.550.000. La Barclays Bank vient d'annoncer un dividende final pour l'exercice 1939 de 5 0/0 sur les actions de £ 4 série A, portant la distribution totale à 10 0/0. Les actions B et C recevront un dividende final de 7 0/0 portant le total de l'année à 14 0/0 Ces répartitions sont équivalentes à celles de 1938 Après prélèvements de toutes charges, le bénéfice net ressort à £ 1 million 780,000, contre £ 1.930.000. L'action Barclay's A se tient à 9 3/8, l'action B à 64 sh.

L'une des caractéristiques principales des dernières séances a été constituée par la hausse des valeurs sidérurgiques sur l'élévation des prix des produits et l'espoir de l'adoption prochaine de mesures propres à favoriser l'exportation. **Dorman Long** s'est raffermie de 24 sh. 6 à 25 sh., **John** Brown de 38 sh. à 28 sh. 9, Vickers de 16 sh 9 à 17 sh. 3. Les textiles se sont également distingués par leurs avances appréciables, sur des achats provenant en partie du Lancashire, mais Londres a accompagné le mouvement. Bleachers a progressé de 4 sh. 9 à 5 sh. 3, Bradford Dyers de 6 à 7 sh., J. P. Coats de 36 à 37 sh., Lancashire Cotton de 20 à 21 sh. ex-div. Au groupe des rayonnes, Courtauld's s'est avancée de 38 sh. à 38 sh. 6. Les valeurs de pétrole se sont montrées très irrégulières. L'Anglo-Iranian a reperdu une fraction de 2 15/16 à 2 13/16 sur des craintes d'intervention russe dans le proche Orient. La répartition annoncée par la Royal Dutch d'un acompte de dividende de 5 0/0 n'a eu aucune influence sur le titre qui reste à 35. La Shell a annoncé jeudi soir la distribution d'un dividende intérimaire de 5 0/0 contre 7 1/2 0/0. La direction prend le soin de prévenir les actionnaires que cet acompte ne doit pas être considéré comme une indication des paiements ultérieurs. L'action a peu varié à £ 4/16. Les déclarations d'un dividende de 10 0/0 pour l'exercice au 30 septembre de l'Anglo-Ecuadorian et celle d'un intérimaire de 5 0/0 par Lobitos étaient généralement escomptées et n'ont pas eu d'influence sur les cours de ces valeurs,

# A NEW-YORK

Le 4 janvier, le Président Roosevelt a envoyé au Congrès son projet de budget pour l'année fiscale Congres son projet de budget pour l'année fiscale 1940-1941 Les dépenses totales s'élèvent à \$ 8.400.000.000 et les crédits extraordinaires de défense nationale qui s'y ajoutent atteignent \$ 302.151.361. Si tous les chapitres civils du budget sont en diminution sur l'année en cours, il n'en est pas de même des dépenses militaires, navales et aériennes qui ont augmenté de \$ 197.000.000 et dont le tetal forme une messe de \$ 197.000.000 et des tetals forme une messe de \$ 197.000.000 et des de les tetals forme une messe de \$ 197.000.000 et les tetals forme une messe de \$ 197.000.000 et les tetals forme une messe de \$ 197.000.000 et les tetals forme une messe de \$ 197.000.000 et les tetals forme une messe de \$ 197.000.000 et les tetals forme une messe de \$ 197.000.000 et les crédits extraordinaires de défense nationale et aeriennes qui ont augmenté de \$ 197.000.000 et les crédits extraordinaires de défense nationale qui s'y ajoutent atteignent \$ 302.151.361. Si tous les chapitres civils du budget sont en diminution sur l'année en cours, il n'en est pas de même des dépenses militaires, navales et aériennes qui ont augmenté de \$ 197.000.000 et les crédits extraordinaires de services de les chapitres civils du budget sont en diminution sur l'année en cours, il n'en est pas de même des dépenses militaires, navales et aériennes qui ont augmenté de \$ 197.000.000 et les crédits et les cours de les dont le total forme une masse de \$ 1.850,192.174; encore cette masse ne comporte-t-elle point les dépenses extraordinaires qui portent l'addition globale à \$ 2.152.343.535. Les impôts nouveaux doivent apporter \$ 460.000.000. Le Président s'est abstenu d'indiquer une méthode spéciale pour obtenir ces recettes supplémentaires; il s'est borné à expri-mer l'espoir que le Congrès tiendrait compte à la fois de la capacité individuelle de paiement et de l'utilité d'éviter une diminution du pouvoir d'achat des consommateurs. Il a précisé que les taxes nouvelles ne survivraient pas au retour à une situa-

Au sujet des nouveaux impôts, l'on reste donc

jusqu'à un certain point dans l'imprécision; mais il convient de noter que les économies réalisées sur le budget civil sont fort importantes. Elles doivent avoir pour effet de ramener le déficit de \$ 3.933.000.000, chiffre du budget de 1939-1940, à \$ 2.176.000.000, chiffre du nouveau budget. Cette perspective devait contribuer à maintenir la fermeté des fonds d'Etat fédéraux.

La simple lecture des indices de Dow Jones montre que la semaine a été marquée par une hausse assez sensible qui a été de 2 0/0 environ sur les valeurs industrielles, de plus de 3 0/0 sur les chemins de fer et de plus de 4 0/0 sur les services publics. Parmi les chemins de fer, l'Atchison s'est raffermi de 23 3/4 à 24 3/8, l'Union Pacific de 95 à 96 1/2, Pennsylvania de 22 7/8 à 24 1/4.

En ces semaines de fête, les indices habituels de la métallurgie présentent beaucoup moins d'intérêt qu'en temps ordinaire. Bornons-nous à constater que U. S. Steel a repris de 66 3/8 à 67 1/8 et Bethlehem de 81 5/8 à 32. Parmi les valeurs de construction mécanique, General Motors s'est raf-fermi de 54 5/8 à 54 7/8. Les statistiques de l'industrie automobile restent encourageantes. Les ventes de voitures aux intermédiaires des Etats-Unis se sont élevées à 1.175.587 contre 785.158 pendant la période correspondante de 1938 et les revendeurs ont placé 1.208.753 voitures contre 882.882 pendant les mêmes périodes. La General Electric a repris de 40 1/2 à 40 3/4.

Parmi les valeurs de services publics, l'American Tel. & Tel. est passée de 170 1/4 à 171 7/8 et Consol, Edison de 30 1/8 à 31 5/8.

Aux grands magasins, Sears Roebuck a progressé de 83 3/8 à 86 3/4.

### MONTREAL ET TORONTO

La première semaine de l'année 1940 n'a apporté aucun changement notable à la cote des valeurs canadiennes. Les affaires sont toujours assez calmes et les variations de cours ne sont que d'ordre fractionnaire, à quelques exceptions près.

Dans le groupe de la métallurgie et de la construction mécanique, Steel Co. of Canada faiblit de 85 à 82, mais National Steel Car reste à peu près stationnaire à 68, et Canadian Car & Foundry à 14 3/4 Massey Harris demeure négligée un peu audessus de 6. On ne pense pas que le plan relatif au règlement des dividendes arriérés dus aux ations arrivilégiées soit établi avant du leure semai. au regiement des dividendes arrières dus aux actions privilégiées soit établi avant quelques semaines au moins. On avait espéré qu'il serait annoncé à la fin de 1939. Page-Hersey Tubes ajoute une répartition supplémentaire d'un demi-dollar à son dividende trimestriel d'un dollar.

Au groupe des valeurs de boissons, Distillers-Seagrams paraît bien orientée, à 24 3/4 contre 24. Les comptes publiés pour le trimestre terminé le 31 octobre confirment les prévisions optimistes formulées il y a quelque temps, les bénéfices nets ressortant à \$ 3.471.000, soit \$ 1,86 par action.

Les valeurs de papier restent en bonne tendance et quelques-unes améliorent encore sensiblement leur position, notamment **Price Brothers**, qui passe de 22 à 23 1/4.

Dans le compartiment minier, on note une amé-lioration très nette d'International Nickel, qui pro-gresse de 2 points, pour terminer à 46 1/2. Consoli-dated Mining, Noranda et Hudson Bay ne varient dated Mining, Noranda et Hudson Bay ne varient guère. Les mines d'or n'accusent pas, non plus, d'écart notable, à l'exception de Lake Shore, qui reprend 4 points après l'accès de faiblesse qui l'avait fait descendre à 27 1/2. Cette faiblesse était elle-même due à l'annonce de la réduction du dividende trimestriel d'un dollar à 75 cents. Des éboulements se sont produits à la mine ces temps derniers, et les administrateurs ont dû décider de restreindre très sensiblement l'extraction, en vue d'éviter de nouveaux accidents. Une diminution des bénéfices devient, par le fait, inévitable.

# Chronique de Bruxelles

Le 30 décembre 1939.

Le 30 décembre 1939.

En présence de l'agitation ouvrière qui s'est manifestée ces jours derniers par la grève des mineurs, la Bourse ne pouvait que se confiner dans l'abstention. Cette semaine n'est donc ni meilleure ni pire que la précédente. Quand la Belgique aura un chef qui commande et des bras qui obéissent, alors on pourra espérer un relèvement de la Bourse, car nos deux industries lourdes, la sidérurgie et les charbonnages, sont dans une passe brillante et souvent elles servent d'entraîneuses aux autres industries. autres industries.

Pour les onze premiers mois, les recettes des impôts sont inférieures aux prévisions de 619 millions. Le nombre des chômeurs est de 220.000, alors que les charbonnages et la métallurgie manquent de main-d'œuvre.

Malgré les ordres importants qu'elles ont en poi tefeuille et la hausse des prix, les valeurs métal-lurgiques ne parviennent pas à progresser. Les Armes de Guerre, qui travaillent à pleine capacité, restent à 480. La Fabrique de Fer de Charleroi, spécialisée dans la fabrication des tôles, qui sont très demandées, ne bouge pas à 1.750. Espérance-Longdoz, dont la situation industrielle et financière est très belle, s'inscrit à un cours de 3.570, inférieur à sa valeur. Les valeurs coloniales sont un peu plus actives; il est vrai qu'elles ne tombent sous la loi des bénéfices exceptionnels, qui est une véritable spoliation de tendance moscoutaire. Symaf monte à 1.200, la Cotonnière Congolaise à 1.045, la dividende Simkat à 1.830. L'Union Minière fait preuve d'excellente tendance à 3.380. On remonte en mines d'or : Kilo-Moto, 320. Les électriques, après une longue période de dépression due à des causes politiques, sont un peu plus fermes : l'Intercommunale précipitée de 1.200 à 650, reprend à 710. Brazilian Traction, 222 : les recettes nettes s'élèvent à 17.811.000 dollars contre 18 millions 573.000 dollars. Le recul provient de la chute du milreis. Mais, depuis le début de la guerre, les exportations du Brésil sont en forte augmentation, ce qui doit tôt ou tard avoir une heureuse influence sur son change Gaz et Electricité de Lisbonne, 260. Les rumeurs qui circulent sur le dividende probable ne sont pas fondées. l'exercice social n'étant pas sur son change Gaz et Electricité de Lisbonne, 260. Les rumeurs qui circulent sur le dividende probable ne sont pas fondées, l'exercice social n'étant pas terminé. Les recettes sont en forte avance pour la branche électrique, à 70.982.000 escudos, et en fait stationnaire pour le gaz : 16.911.000 escudos contre 17 millions. Brasserie de Koekelberg, 2.470: très beau bilan, extrêmement sain. Le dividende est maintenu à 120 fr. net. Ciments d'Obourg, 497. Second acompte de 28 fr. brut, payable le 2 janvier, après un premier de 25 fr. brut le 26 octobre dernier. Glaces de Moustiers, 6.775 : le bénéfice descend de 7.078.000 fr. à 4.498.000 fr. et le hénéfice vier, après un premier de 25 fr. brut le 26 octobre dernier. Glaces de Moustiers, 6.775 : le bénéfice descend de 7.078.000 fr. à 4.488.000 fr. et le dividende de 750 à 535 net. L'industrie de la glacerie a connu pendant vingt-cinq ans une prospérité inouïe, mais les bénéfices fabuleux ont provoqué la création de nombreuses usines à l'étranger et le déclin arrive lentement. Ce fut exactement le même processus pour les soies artificielles.

Devant les soucis créés par leur ravitaillement en cokes, que l'Allemagne ne livre plus, et à cause de leur proximité du front, les métallurgiques luxembourgeoises sont très déprimées : Arbed, 2.860 Hadir, 2.075.

# Les valeurs caoutchoutières et leurs perspectives

Des difficultés opposées au capitaliste qui cherche à tirer un parti agréable des variations de la Bourse, l'une des plus grandes est sans doute celle qui l'oblige, de temps à autre, à réviser ses tactiques. Dans une période de stabilité des cours, où les mouvements de hausse sont de peu d'amplitude et de peu de durée, l'avantage appartient aux opérateurs très mobiles, qui s'empressent de dégager, par des réalisations fréquentes, tout profit rapide. Avant et pendant les grands mouvements, qui sont beaucoup plus rares, la patience redevient une qualité vraiment rémunératrice. L'essentiel est de faire de bons choix et il est assez indiqué de s'y tenir, sans prêter trop d'attention aux réactions secondaires, et sans trop chercher les menus profits des allers et retours.

Ces réflexions très générales s'appliquent, dans le temps présent, aux valeurs de matières premières, en première ligne desquelles, sur le marché de Paris, viennent les caoutchoutières. Le mouvement de rapatriement des capitaux est pour le moins très avancé. Le remploi des fonds thésaurisés est à peine amorcé et paraît être appelé à se continuer, l'activité, pour les capitalistes, présentant désormais moins de périls que l'inertie. Tel événement de guerre, telle hausse un peu forte de la Bourse ou des marchés commerciaux peuvent provoquer, de temps à autre, un barrage sur certains titres et même une réaction générale. Il n'en est point moins vrai que les vagues d'achat, même séparées, pourront être suivies d'autres vagues plus hautes, soit sur des craintes d'ordre monétaire, soit, au contraire, sur l'espoir très légitime de s'associer à la belle activité qui, dans un monde délivré des harangues de M. Hitler, pourra suivre la paix.

Les détenteurs de bons titres de plantations, et en particulier de titres de jeunes Sociétés en voie de développement, ou d'anciennes Sociétés large donc pas si malavisés de suivre une politique d'attente, pourvu qu'ils la suivent tout le temps nécessaire.

Pour les plantations des pays soumis à la restriction, les contingents autorisés ont été fixés en 1939 à 50 0/0 pour les deux premiers trimestres, à 60 0/0 pour le troisième et à 80 0/0 pour le quatrième. La production de base, Siam inclus, mais Indochine non comprise, avait été fixée à 1.519.000 tonnes longues, contre 1 million 335.250 tonnes longues en 1938. La production mondiale autorisée était donc de 892.312 tonnes, si l'on ne tenait compte ni de l'Indochine ni des suppléments accordés au Siam, et de 970.000 tonnes environ, si l'on faisait les deux corrections. Elle se comparait ainsi aux productions réalisées pendant les années précédentes:

	Tonnes	and the second second	Tonnes
	_		-
1929	867.900	1934	1.019.100
1930	826.100	1935	873.700
1931	800.000	1936	857.900
1932	708.700	1937	1.139.800
1933	853.400	1938	894.940

L'année 1939 aura donc été une année de production très moyenne. La consommation, au contraire, a augmenté, aux Etats-Unis notamment. Elle s'est accrue aussi en France et en Angleterre, où les restrictions apportées depuis la guerre au tourisme civil ont été largement compensées par les transports militaires et par des emplois nouveaux, comme ceux des masques à gaz. Aux débouchés permanents et à ces débouchés exceptionnels se sont ajoutés les achats effectués sur le marché libre par le Gouvernement anglais pour compte de l'administration américaine, qui désirait constituer des stocks de précaution, appelés « barter stocks » parce qu'ils étaient conclus en vertu d'une sorte d'accord de troc, caoutchouc centre coton. Pour toutes ces raisons, l'année 1939 a été marquée par une belle activité du marché, par une grande fermeté des prix-or, et par une hausse des prix-sterling sur les deux marchés de Londres et de Singapour. Il n'en fallait pas plus pour valoir de beaux résultats aux sociétés de plantations, et surtout à celles qui, par exception, ont conservé un régime de liberté.

Pour le premier trimestre 1940, le contingent a été fixé à 80 0/0, et la production de base, Indochine non comprise, a été légèrement relevée à 1.541.550 tonnes. Un contingent de 80 0/0 correspondrait à une production annuelle de 1.237.240 tonnes, pour les pays soumis à restriction, et cette production, avec des correctifs pour le Siam et l'Indochine, dépasserait 1 million 300.000 tonnes. Mais ce calcul serait purement théorique. Sur les 80 0/0 du contingent actuel, la part destinée au marché libre n'est guère que de 70 ou même de 65 0/0, celle du « barter stock » étant de 10 ou même de 15 0/0. Les achats du Gouvernement anglais pour le « barter stock » ont commencé aux alentours du 1er novembre et doivent, en principe, s'étager sur six mois. Bien que les statistiques ne soient pas connues, on peut en inférer que le Gouvernement anglais n'a pas encore acheté la moitié des stocks qu'il doit livrer aux Etats-Unis et qui, sauf événements exceptionnels, ne viendront pas peser sur le marché avant plusieurs années. Lorsque ces achats seront terminés, le Comité International aura la faculté d'abaisser de nouveau le taux de production.

Tout compte fait, les éléments favorables dominent donc le marché du caoutchouc. La consommation est active et, malgré les lacunes des statistiques, il est permis de dire que la situation du marché est saine. Les producteurs tiennent en mains toutes les vannes. Ils sont résolus, comme ils l'ont toujours été, à ne point abuser de ce pouvoir de contrôle. Mais, comme la hausse du caoutchouc a été modérée eu égard à celle des autres denrées, ils ont pour objectif une stabilisation des prix-or et paraissent devoir y atteindre sous réserve des fluctuations secondaires d'amplitude relativement faible.

Après la récente hausse des valeurs caoutchoutières, l'on en vient à s'interroger sur l'utilité de s'y intéresser davantage ou même de les conserver. Un tour d'horizon attentif et les recherches auxquelles il entraîne conduisent à répondre par l'affirmative pour peu qu'il s'agisse d'un placement de quelque durée. Il est bien entendu qu'une sélection doit être faite, qu'il faut tenir compte, tout bien pesé, des cours

comparés des divers titres, et qu'il faut porter

ses préférences, en règle générale, sur les plantations jeunes et robustes. Les indochinoises sont de ce nombre. En dépit des sacrifices qui viennent de leur être demandés, elles conservent le droit à une cote de faveur, en raison de leurs conditions d'exploitation, de leur âge, des possibilités de développement et des qualités que leur confère leur situation sur une couche d'humus suffisamment profonde et riche en substances nutritives.

Il convient de remarquer, d'ailleurs, que le décret du 19 décembre, instituant la nouvelle taxe à la sortie du caoutchouc indochinois, a été sensiblement atténué par l'arrêté d'application du 31 janvier. Les ventes faites en vertu de contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> septembre 1939 seront exemptes de l'impôt nouveau, et le dernier cours coté à Singapour avant l'ouverture des hostilités sera majoré de l'augmentation du prix de revient de la production. Pour le premier trimestre 1940, cette majoration sera fixée à 10 0/0.

Enfin, il est précisé que la taxe ne sera pas perçue sur le caoutchouc livré en douane jusqu'au 31 décembre 1939.

AND THE RESIDENCE OF THE PARTY OF THE PARTY

# Assemblées et Bilans

# Mines d'Anzin

Les actionnaires des Mines d'Anzin se sont réunis en assemblée extraordinaire, le 28 décembre, pour fixer au 31 août la date de clôture de l'exercice commencé le 1er janvier 1939. Les exercices suivants auront une durée supérieure ou inférieure à douze mois, suivant le cas, pour revenir en temps opportun, lorsque cessera l'application de la législation fiscale de guerre, au régime d'exercices coïncidant avec l'année civile.

Cette assemblée a été l'occasion, pour M. E. Rousseau, président, de faire d'importantes déclarations sur la situation actuelle des charbonnages, et d'Anzin en particulier

nages, et d'Anzin en particulier.
Les comptes au 31 août ne sont pas encore arrêtés, mais le président a tenu à souligner l'amélioration continue des résultats :

Je vous avais indiqué, dans notre réunion du 8 mai 1939, que votre exploitation principale s'était traduite : en 1936, par une perte de 1.594.176 fr. 75; en 1937, par un bénéfice de 10.652.963 fr. 52; en 1933, par un bénéfice de 11.466.300 fr. 87. L'amélioration s'est poursuivie : le bénéfice réalisé pendant les huit premiers mois de 1939 est nettement plus élevé que celui obtenu non pas seulement pendant la période correspondante de 1933, mais encore pendant les douze mois de l'année entière 1933.

Ces indications ne permettent pas d'en déduire que le dividende sera augmenté dans une très forte proportion, car le Conseil devra tenir compte des circonstances actuelles et de l'état de la trésorerie. Elles n'en sont pas moins très encourageantes.

Si l'on est redevable de la progression des résultats en partie aux progrès techniques réalisés depuis 1936, grâce aux importants travaux entrepris et déjà productifs, l'on doit remarquer que cet effort n'a pas encore donné son plein effet; d'importantes usines qui doivent remplacer plusieurs laveries et fabriques d'agglomérés de médiocre rendement n'ont pu, par suite de la guerre, être achevées dans les délais prévus. Vers la fin d'avril elles apporteront à la Compagnie une contribution très profitable.

Mais cet immense effort a été secondé par le rendement de la main-d'œuvre. Depuis les jours sombres de 1936 et 1937, la situation s'est renversée, comme en font foi les chiffres suivants.

Le rendement de l'ouvrier du fond, en production brute triée, était tombé en novembre 1937 jusqu'à devenir inférieur de 13,91 0/0 à ce qu'il avait été pendant les quatre premiers mois de 1936. Depuis lors, et surtout depuis novembre 1938, l'ouvrier a changé de mentalité et, en mars 1939, le coefficient de réduction n'était plus que de 1,14 0/0. M. Rousseau a la satisfaction de signaler qu'en juillet 1939, le rendement de l'ouvrier est devenu supérieur de 1,33 0/0 à sa valeur moveme du début de 1936.

leur moyenne du début de 1936.

Les mines d'Anzin étaient donc armées pour affronter les difficultés nées de la guerre. La mobilisation d'un grand nombre d'ouvriers, les difficultés de transport par la pénurie du matériel roulant ont été partiellement compensées par la modification du régime des heures de travail intervenue dès le début des hostilités et surtout par les efforts constants de tous. Aussi bien, M. Rousseau a-t-il pu indiquer que les ré-

sultats bruts d'exploitation pour les quatre derniers mois de l'année étaient demeurés favorables, marquant même une sensible avance sur ceux de la période correspondante de 1938. Cependant, trois facteurs importants sont appelés à modifier les résultats des entreprises de charbonnages. Tout d'abord, un régime nouveau du commerce des charbons entre actuellement en application progressive, qui restreindra de ma-nière étroite la liberté des Compagnies houillères. Puis le désir du gouvernement, pour limiter autant que possible les importations, d'un accroissement considérable de la production. Cet accroissement correspond pour Anzin à 20 0/0. Si cette activité intense est capable de pallier les effets du troisième facteur défavorable aux résultats, la limitation des bénéfices, elle nécessitera l'investissement de nouveaux capitaux, évalués à trente millions environ. Et le président n'a pas caché le risque qu'il y avait à se lancer dans de telles dépenses qui, la paix rétablie, ne correspondront plus probablement à une utilité rémunératrice. Ce sont là des réserves qu'il était nécessaire

Ce sont là des réserves qu'il était nécessaire de formuler lorsque les entreprises entrent dans une ère nouvelle dont il est impossible de discerner encore l'incidence sur les résultats. Il n'empêche qu'Anzin affronte les difficultés nées de la guerre avec un maximum de sécurité, dans l'ordre technique comme dans l'ordre financier. C'est pourquoi le cours de 700 auquel vient de parvenir l'action n'a rien d'excessif.

# Nouvelles

### DECLARATION DES BIENS EN PAYS ENNEMIS

Un arrêté ministériel publié au Journal Officiel prolonge jusqu'au 31 mars le délai imparti par le décret du le octobre 1939 pour la déclaration des biens en pays ennemis ou occupés par l'ennemi.

### LOTERIE NATIONALE

Le placement de la troisième tranche de la Loterie Nationale de 1940, dite « tranche de l'héroïque Pologne » s'ouvrira le 9 janvier. Cette tranche comporte 1 million de billets et 211.137 lots.

### DÉCISIONS ET AVIS DE LA (HAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE

# DISTRIBUTIONS D'ACTIONS GRATUITES :

L'Abeille, Société Anonyme d'Assurances à primes fixes contre la Grêle, porte le capital à 9.600.000 fr., par la création de 32.000 actions nouvelles de 150 fr. libérées par prélèvement sur les réserves et attribuées titre pour titre aux actions anciennes. Les demandes sont reçues à Paris, au siège social, sur estampillage des certificats. En conséquence : 1º les actions anciennes ne se négocient plus qu'ex-droit ; 2º les nouvelles sont admises au comptant, sous la même rubrique que les anciennes.

La Compagnie Marseillaise de Madagascar L. Besson et Cie procède à l'attribution, titre pour titre, de 50,000 actions nouveles de 500 fr. aux porteurs des anciennes. Les demandes sont reçues à Paris, à la Société Marseillaise de Crédit, contre remise du coupon 79. Les actions anciennes se négocient ex-droit, ex-coupon 79.

### DÉCISIONS ET AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUIERS EN VALEURS

Lainière du Bascaud. — Le capital est porté à 4.620.000 fr., au moyen de l'incorporation de 1 million 320.000 fr. prélevés sur les réserves, et de la création de 6.600 actions nouvelles de 200 fr., jouissance ler juillet 1939, attribuées gratuitement à raison de 2 nouvelles pour 5 anciennes. La taxe est à la charge des bénéficiaires et devra être versée lors de la remise des actions nouvelles. Le droit à l'attribution s'exerce au Compteir Financier et de Crédit (bureaux actuellement transférés à saint-Firmin-sur-Loire, Loiret), contre remise du coupon 6 pour les titres au porteur, et versement de 25 fr. 977 par action. Les actionnaires qui demanderaient des actions nominatives postérieurement au 31 mars auraient à rembourser la taxe de transmission. Cotation ex-droit : à partir du 8 janvier 1940. Cotation du droit : jusqu'au 15 mars 1940.

Sucreries et Raffineries en Roumanie. — Il a été décidé d'incorporer au capital 27.000.000 de fr. belges prélevés sur les réserves, et de créer 146.800 parts sociales nouvelles, sans valeur nominale, attribuées gratuitement aux parts anciennes, à raison de : une nouvelle pour une ancienne. Les titres nouveaux participeront aux bénéfices à compter du 1er mars 1939. La répartition s'effectue au siège social, 8, rue Montoyer, à Bruxelles, contre estampillage des parts anciennes. Elle est soumise — en ce qui concerne les titres au porteur détenus par des Français — à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (fr. belges : 11.035 pour chaque part). A partir du 8 janvier 1940, négociations en titres estampillés, droit détaché.

PRIX DE GROS DES MARCHANDISES	Filatures de Laines Peignées de Fourmies
Cours des marchandises aux Etats-Unis	Biméta! 23 — Bozel-Malétra 24 —
21 déc. 4 janv. (en cents le bushel) — —	Mines de Vicoigne
Blé, mois prochain	Prançaise de Matériel Agricole et Industriel 26 —
Coton, mois prochain	
Cacaos, mois courant 5.70 5.51 Café Rio nº 7, mois courant. 4.13 5.50	Bilans
Caoutchouc standard IB 19. 19.01 (en cents le baril)	Banque de France
Pétrole de Pensylvanie 112 112	Situation hebdomadaire du 21 au 28 Décembre 1989
(en cents par lb.) Cuivre électrolytique 12.50 12.50	Encaisse-or
Zinc thermique	Effets escomptés 5.179 082 669 + 472.544.529 Effets et warrants agri-
Argent étranger	coles
Cours réglementés de Londres (en livres par tonne longue)	Effets negoc achetés en         5.817.567.990 +         38.501.000           Avances sur titres         3.481.709 189 -         82.165.875
Cuivre standard 62 62 Plomb étranger 25 25	Avances a 30 jours maxi- mum sur effets publics n'excedant par deux ans. 174.267.090 — 62.098.000
Zinc etranger	Préts sans intér a l'Etat. 10.000.000.000.000 Avances provisoires sans intérêts à l'Etat teon-
Cours libres de Londres	vention novembre 1938) 20.472.990.139 Avances provisoires à l'Etat (conv septemb.
Etain	1938, décr. sept. 1939). 14.200.000,000 + 2.400.000.000 Divers
Caoutchouc, feuilles fumées, (la lb en pence)	PASSIP Billets au porteur en cir- culation
	Compte courant du Tresor 81 856.251 — 14.015.644 Compte courant de la Caisse Autonome d'Amor-
COTE DES CHANGES  Cours extrêmes	tissement
Unite au 5 Janvier fr. et cent	COUVERTURE DES ENGAGEMENTS A VUE
A Paris 4  LondresFr. pour 1 Hv. st 176 50 a 176 75  New York 100 deliars 4.370 à 4.390	Montant des engagements à vue
Beigique 100 beigas 732 à 733 Canada 100 dollars à Languagh à	Crédit Lyonnais
Hollande 100 florins 2,322 å 2,336 Norvege 100 cournn 993 à 1,000 Suede 100 couron 1,240 à 1,046	90 sept. 939 30 oct. 1939
Susse 100 francs 92i a 989	Actif — — — — — — — — — — — — — — — — — — —
A Londres : Usance théorique 2 jany.	que de FranceFr. 2.014.751.630.99 1.910.70 '.202 38 Avoirs de les banques. 1.071.837.209 56 1.129.511.889 19 Portefeuille et bons de
Paris francs perils cheque 124 21 176 1/2 Berlin reichsm 14 a vue 20 43/ Bruxelles helga - 14 d° 35 23 87 1/2	ia Défense Nationale. 8,389,627,398 18 9 194 512,394 15 Avances sur garanties et reports
Amsterdam flor. etc 14 de 12 107 7 53 ./ Milan fire etc 4 de 32 46 78 ./. Athenes fruch etc 4 de 375 653 ./	Comptes courants 2,900.309.588 97 2.593 462 377 45 Portefeutile-litres (act., bons obj et rentes). 3.576.520 22 3.577.320 24
Madrid pes. etc = 11 de 25 22 32 23 1/2 110 Lisbonne escudos = 12 de 110 110 110 110 110 110 110 110 110 11	Comptes d'ordre et div. 491.291.770-27 563.603.143-86 Immeubles
Oslo	Fr 15.104.741.999 66 15 944 024 387 48
Heisingtors marks - 11 de 193 23 215 ./. Bucarest lei - 11 de 318 d 535 ./. Varsovie 21ct) - 12 de 43 33 ./.	Dep. et bons a vue. Fr. 5.3 6.644.342 14 5.770,748.699 57 Comptes courants 7.422 117.168 38 7 68 973.137 31
Budapest pengoes - 1½ de 27 3 22 /. Beigrede duars - 1½ de 276 310 200 /. Sofia levs - 1½ de 110 659 321 /	Comptes exigibles apr. encalssement 821.802.395 47 526 916 501 73 Acceptations 150.4602.525 18 214 302 05.60
Istantul piastres - 1½ d° 673 ./. 510 /. Alexandrie d° - 1½ d 97 1/2 97 1/2 Bombay pence - respir T. T. (3; 18 d. 1/0 ./.	Bons & écheance 53.911.561.62 6 .311 120 79 Comptes d'ordr et div. 557.0.6.2 0 47 649.545 072 08 Solde du compte « Pro-
Shangbal         de         - 1 doll         de         - 4 3 8           Singapore         de         - 1 doll         de         - 2/4 3/16           Kobe         de         - 1 you         de         - 24 57 d         1/2 5/16	fits et Pertes des   Fxercices antérieurs x   32.227.756 40   32.227.796 at   Reserves diverses   8(0.000.00   800.000.000
New York foliaret 64 - 14 t. T. (27 4 862/3 4 03 4 00 11 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12	Capital entier. versé. 400.000.000 . 400.000.000 . 400.000.00
Buenos Avres. de 14 de 1775 Valparaiso. dollars - 14 f. T. 1146 1775 Vollars - 14 f. T. 110	ESTATION CONTROL STREET, SECTION CONTROL STREET, SECTI
Montevideo pence   - i plastre de   61 d.   *22 ./.	Compons
	A L'ECHEANCE DE DECEMBRE
CONVOCATIONS D'ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES	FONDS D'ETATS, VILLES, DEPARTEMENTS
Les Sociétés suivantes convoquent une assemblée	1 *Bulgare 4 1/2 0/6 1909, c. 60 > 24 778 20 Transjordanie, c. 8 de £ 1 > 1 sh. 15 Bouches-du-Rhône 6 0/6 1938 30 > 27 95
extraordinaire appelée à modifier, en raison des hos- tilités, la date de clôture de l'exercice 1939 ;	1 Nantes 4 1/2 6/8. 20 25 18 94  BANQUES
Forges et Ateliers de Constructions  Electriques de Jeumont	26 Banque de France
Mines d'Aniche	26 Caisse Liq. Affaires en Marchan- dises, c 18
Houillères de Rochebelle	25 e. 2 priorité 25 42 21 53 22 - Sucrier et Commercial 12 30 a
Aciéries de la Marine	26 Damas-Hamah, cap., c. 30 20 50 16 49
Produits Chimiques d'Alais (Pechiney)	26 Nogentais, cap., e. 57.     20 50     16 75       20 Onnium Lyonnais, c. 36.     5 74     4 83       20 - parts, e. 25.     2 18     1 84       20 - parts, e. 25.     2 18     2 18
Houillères de Thivencelles 16 — Librairie Hachette 16 —	39 chest Aigerien, c. 11
Hauts Fourneaux de la Chiers 18 —  Mines de la Loire	METALLURGIE, MINES  50 Ateliers L. Bréguet n° 37. 1 à 26000 69 76 46 89 30 - n° 37. 26001 à 32000 69 76 53 51
Raffinerie François 139 —	30 - n° 37, priorité 155 80 132 84
不是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个	

		THE REAL PROPERTY.
29 Carmaux, cap., c. 23	14 35	11 65
20 Carvin, e. 35	14 35 12 30	11 85 10 40
20 Delahaye, priv. j. c. 35	30 >	30 » 2 35 15 »
20 Delahaye, priv. j. c. 35	4 92 3 69	4 38
26 — pr. c. 24	4 92	3 28 4 38
chine, c. 10	20 50	18 25
chine, c. 10	12 51 8 20	11 14
31 Froncles et Vraincourt 4 0/0 1924 Conc. A, e. 15	0 20	6 53
15 Gnome et Rhône, cap. ou j., c. 33 31 Lorraine Minière et Métallurgi-	50 >	9 50 50 »
one Core e 8	4 92	4 12 16 70
28 Métal Déployé, c. 43	20 50 99 85 22 50	65 55 21 05
	8 20 8 20	6 57 6 32
31 - 4 0/0 1905. 22 Pontgibaud, c 61. 15 Repusseau 6 0/0.	49 20	38 35 28 06
15 St-Sauveur Arras 5 0/0 1931 10 Salines de Miserey, cap., c. 1	25 >	23 45
10 — — jouiss., c. 1	82 3	66 10
21 Etabl. Seguin, c 36	41 » 61 05	30 10 45 »
15 nart o 43	202 75 32 80	155 90 26 62
28 Tréfileries du Havre 500 fr., c. 41 28 — 100 fr. c. 41 26 Usines Ch. Vermot, e. 10	6 56 16 40	5 12 14 60
25 Wendel (De) 4 1/2 1930	22 50	21 15
EAUX, GAZ ELECTRIC		
31 Accumulateurs Fulmen, c. 37 20 App. El. Industriel Pétrier, c. 30. 15 Forces Motr. de l'Arn 5 0/0 1931,	6 × 12 90	11 41
20 Uie Cent. d'En. Electr., e. 38	50 » 17 20	47 31 14 25
29 Electro-Cable nonv c 1	20 50	8 74
31 Eaux du Havre, c. 251	8 20 6 15	5 80 4 78
28 Est-Electrique, c 25	4 10	15 » 3 28
26 Grand'Combienne Ecl. et En. c.30 22 Loire et Centre, A. c. 37	16 86 9 22	13 01 7 37
		3 12 4 51
25 — c. 26, roses	9 23	7 28 15 »
31 Meusienne d'Electricité 6 0/0 31 — — 5 0/0	15 a 12 50 13 79	12 50
22 Electr. et Gaz du Nord, c. 25 22 — part, c. 23	176 53 17 65	11 66 147 74 14 77
	5 74 7 67	4 43 6 45
15 Hydro-Elect Pyrénées 5 1/2 1939	27 50	27 50 23 70
27 Sud Electrique, c. 31	25 * 19 92 6 56	17 24 5 38
22 Union Electrique, c. 18	9 84	7 90 10 10
28 F. M. Vienne, c. 41	12 30	10 10
25 Chargeurs Réunis 5 1/2 1939 15 Longwy-Automobiles 4 0/0, ex	27 50	26 64
15 Longwy-Automobiles 4 0/0, ex 6 1/2 0/0		9 45
6 1/2 0.0.  15 Navigation Mixte, anc., c. 48 15 — nouv., c. 48.  26 Sargonnaise de Navigation, c.23	14 76 7 38	11 48 6 08
25 Saigonnaise de Navigation, c.25 29 Cie Gén. Parisienne de Tramw.,	20 >	20 »
30 Tramw. de Mulhouse 4 1/2 0/0,	8 20	6 68 8 63
25 Sargonnaise de Navigation, C.25 29 Cie Gén. Parisienne de Tramw., ord., c. 45		16 78 13 98
26 Tram. de Shanghaï, c. 50	32 80	27 60
4 1/2 1931, c. 17. B	22 50 32 =	21 25 32 »
4 1/2 1951, c. 1/. B. 20 Delimas Vieljeux, c. 26, act 20 - c. 12, P. 15 Industr. Ciale Transp Manut. SITRAM, c. 12, act 1 Navigation Mixte 4 1/2 1950 1 - Fraissinet, c. 10, act. anc 1 c. 10, act. nouv 15 - Sud-Atlantique 4 1/2 1950. B. 15 Transp. de Fontainelleau 4 8/0.	100 >	10 >
SITRAM, c. 12, act	8 20 22 50	7 30 21 01
1 - Fraissinet, c 10, act. anc.	3	36 55 39 60
15 - Sud-Atlantique 4 1/2 1930 B. 15 Tramw de Fontainebleau 4 9/0.	20 25 8 20	18 46 6 76
15 Tramw de Fontainebleau 4 0/0 15 — de Rouen, c. 50 acp. ex-39 15 Transatlantique ((" Gle) rev. var.	10 25 3 44	8 50 2 80
VALEURS DIVERSE	3	
15 Affrètements et Commissions, cap., c. 26	7 40	,
15 — — jouiss., c. 51 28 Air Comprimé, c. 53	7 40 41 = 25 =	33 22
15 Asiatique et Afric. 5 0/0 1930 15 Baignol et Farion 6 0/0 1928	25 » 7 50	23 65 7 08
31 Bertrand Frères, c. 9	40 65 7 45	35 ° 6 75
15 Etabliss, Bessonneau 5 0/0 con- cord., e 3	20 50	17 27
1 Brasserie Alsac. d'Adelshoffen 5 0/0 1931	25 .	.23 15
15 — Gle Nord France 5 8/0 20 — Malt. Fort-Carré, c. 30	25 × 40 ×	23 25
16 — du Phénix c. 53	41 " 15 "	31 60 14 08
c. 4 ord	7 20	6 21
20 — priv., P., c. 5	7 20 5 =	6 21
15 carr. Vallée Heureuse, c. 39 15 Caudrésienne de Blanchiments, e. 37 1 Chimique de Gerland, c. 27 13 Chocolatas Stanislas, c. 25 15 Chocolatas Mainselle a. 49.	164 » 21 30	137 40
13 Chocolats Stanislas, c. 25	12 30	15 35 9 66
25 Commerciale Fse Indochine, c. 39	27 60 25 2	25 36 23 48
28 Coopér. App Transport Crédit	6 15	5 19
28 e. 14, parts, 1" sér 28 e. 10, parts, 2" sér	3 43 0 83	3 04 0 59
29 Docks Ent. du Havre cap., c. 84 29 — — jouiss., c. 84	57 52 40 03	41 25 35 27
15 Conchon Quinette 5 0/6 1930-31 28 Coopér. App Transport Crédit c. 20	17 50	16 42
14 Engrais d'Auby, c. 15	8 20 12 30 20 50	6.83 10 16 10 55
26 Faïencer, de Sarreguemines, c. 15 26 Fonc, de la Méditerranée, c. 17	12 50	12 50

29 Cie Gén. Industrielle, c. 18	16 — 4 0/0 perpétuelle 1918 — — 1 Trésor 4 1/2 1933 à 10 ans, c.13. B. — — 5 — 5 0/0 1934, c. 12. B — — 16 — 4 0/0 1934, c. 11 — —	1 Damas-Hamah 3 0/0 rev. fixe condit. c. 36	6
1 Hôtel Majestic 5 0/0	20 Afrique Eq. Featse 5 1/2 1936, c. 8 — — — — — — — — — — — — — — — — — —	1 Est Français 2 1/2 nouv., c. 88. 5 125 3 8 1 — 4 0/0 1921, c. 17	9 2
8 Kuala Lumpur, c. 43	1 — 4 0/0 1931, c. 16	c. 152 au cours 5 66 1 Lorraine (Ch. F. de la) 3 0/0, c.140 5 535 4 2 1 Médoc 3 0/0, c. 142	1 5 6
20 — priv., c. 3	20 Guadeloupe 5 1/2 1936, c. 8	1 — 5 0/0 1934, c. 11	5 9 2 2
15 Omnia Cinéma Montmartre, c.37 39 36 31 35 15 Omnium Français Publicité (G. Courbet), c. 18 82 *	1 Maroc 6 0/0 1937, c 4	1 Nord Français, cap., c. 167, act. 15 74 12 35 1 — jouissance, c. 167, act. 9 84 7 6 1 — 3 0/0 anc., c. 177 6 15 4 70 1 — 4 0/0 série D. c. 53	3 0 5
31 Man. Gén. Optique, c. 45	25 Togo 4 1/2 1932, c. 15	1 6 0/0, c. 39	0 4 2 5
31 Pr. Ch. Coignet. c. 16	5 *Anglais 2 1/2 consolidé 1853-88, £ m. inctax	1 — 3 0/0 1885 (Gd-Central, c. 169. 6 15. 4 84 1 Ouest Fcais 3 0/0 1" s. roses, c.169. 6 15. 4 84 1 — Anc. Cie Dieppe 4 0/0, c. 169. 8 20. 6 42 1 PLM. Fusion anc. t. ros. 3 0/0, c. 165 6 15. 4 83	5. 2.
26 Verreries de la Gare et A.  Belotte, c. 32	1 *Buenos-Ayres 3 1/2 or 1906 p.s.c. au ch. 1 * - 4 1/2 1909-12 certif. d'arr. 52, C	1 — 5 0/0 1919, titre violet, c. 42. 10 25 8 35 1 — Bourbonnais 3 0/0, c. 169 6 15 4 75 1 — Dauphinė 3 0/0, c. 165 6 15 4 86 1 — Lyon-Genève 3 0/0 1855, c. 170 6 15 4 86	9 4 2
36000, c. 33, act	1 *Danemark 3 1/2 or 1897 — 8 sh, 3 1 * — 3 1/2 or 1900-1901 — 9 sh, 8 1 — 4 0/0 (Créd. Fonc. Mut.) p.s.c. en kron. 1 *Espagne Ext. 4 0/0 est. affd — en £ 1 *Hollandais 2 1/2 cert. holland.,	1 3 0/0 1857, c. 166	9 8 8
1 — — 5 0/0, c. 18	c. 162	1 Saône-et-Loire (d'Int. local), c.81 7 38 5 99 1 Tanger à Fez 5 1/2 1919, 1° s, c.40 8 422 8 42 1 5 0/0 1928, 7° série, c. 22 22 50 22 50 1 4 1/2 1929, 8° série, c. 21 20 25 20 25	22
1 Allobroge 6 1/2 1928, c 22 16 25 15 45 15 Banania, c 33, act	1 *Portugal 3 0/0, 1* série estamp. — 6 sh. 1 * — 2* et 3* sér. est 5 sh.11.5 20 *Québec 3 0/0 1894, c. 90 5 sh.11.25 1 *Suisse 3 0/0 1890	1 — 4 0/0 1930, 9'-10' séries, c. 19. 18 * 18 * 15 Vicinaux 3 1/2 1998, c. 83	33
15 — du Maroc 5 0/0 1930, c 19 25  23 535 15 — Saint Eloi 5 0/0 1931, c 17 25 15 21 043 15 Caoutchouc de Phuoc-Ha c.5. act. 10 80 9 70 15 — c 5 P	1 *Uruguay 5 0.0 1896 affid., c.5 sh. — 3 sh. 6. 1 * — 1914 affid., c. 10 sh — 7 sh. 1 * — 1919, c. de 5 sh — 3 sh. 6  VILLES ET DEPARTEMENTS	1 — 1" s., est., c. 88	3
31 Carburateur Zénith 6 0/0, c. 45 15 * 15 * 1 Carburateur Zénith 6 0/0, c. 45 15 * 15 * 1 Carrières et Scieries France 5 1/2 5 * 4 40 11 Gommerce av. Colonies, c. 21 act. 32 80 27 34 11 — — c. 17 P	1 *Anvers 1837, obl	CHARBONNAGES, FORGES, MINES  1 Alais (Mines et Forges d') 6 0/0, c. 40	
1 6 1/2 1927 c 25 16 25 15 22 14 Dollfus-Mieg. c 22 cap et c 18 jce 82 73 14 - certif. jce, c. 59	1 *Gand 2 0/0 à lots	1 Arbel (Etabl.) 4 1/2, c. 57, 4° sér. 9 20 7 35 1 5 0/0, c. 52	)
15 — Troyens o 0/0 1937, c. 4 30 » 27 84 15 Fils J. Weitz 3 0/0 -x-6 0/0 1932 c.16 10 » 9 74 1 Foière Nouv. Ville Rungis 4 1.2. 20 25 18 42 1 — Parisienne 5 1/2 1930, c. 18 22 55 18 86	1 quarts, c 135 1 11 0 78 1 - 5 0/0 1928, c 22 22 50 20 98 1 - 4 1/2 1929, c. 21, tit. 1.000 fr. 20 25 18 82 1 5.000 fr	1 Beautor (Aciér., Lam.) 6 00, ex- 8 00, c. 30	4
1 Fourré et Rhodes 5 0/0, c 55 12 50 18 *Franco-Wyoming c.3 1, act au crs 8 \$ 2^7 15 Gaëtan Brun 6 0/0 15 > 25 Gerbaut (Clos Postillon) 6 0/0 1929, c 21 30 * 28 31	1 Reims 6 0/0 1921, c, 37	et Lam.) 6 0/0, c. 12	
15 Gillet-Thaon 5 0/6 1929, c. 26 25 3 23 60 15 Glacière Entrepôts Frigor Nice 6 0/0 1939, c. 1	1 Toulon 5 0.0 1935, c. 9	1 — c. 27 hyp., de 500 fr	9
21 — c. 46, act. nouv	1 — 4,80 0/0 1932, c. 15	1 Electro-Métallurg. (Cie Gle) 4 1/2 10 02 9 38 1 Errouyille 4 0/0 1910 c. 59 7 70 7 43 1 Est (Fond. At de. Ction) 5 0/0 c.41 5 10 4 25 15 Ferfay-Cauchy 4 0/0 1910, c 60 8 20 6 53 15 Firminy (Ac. du) 4 0/0 1911, c. 57. 8 20 6 50	
1 — avenue Coq 6 0/0, c. 41 15 » 15 » 1 — Courcelles-Roule 6 0 0, c. 40 15 » 15 » 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	1 Assur. Accid. (Cie Gle), 5 0/0 1902, c. 75	1 France (Atel. et Chant.) 6 1/2 c.37 16 25 16 25 1 Gnome et Rhône (Mot.) 3 0/0, c.39 8 8 8 3 1 Goldenberg (Zornhoff) 4 0/0, c. 82 3 12 50 1 Goldenberg Outils Tronville) 4 0/0 8 20 7 30	
15 Industrielle Lainière 7 0/0 e 24 17 50 16 55 15 Julien Damoy 5 0/0 1932 e 14 25 23 45 1 Laboratoires Dausse 6 0/0 1930 c.19 15 13 92 1 Lorraine Carbon 4 1/2 1930, e: 18 22 50 21 10 1 Lorraine de Carbonisat 4 1/2 1930 22 50 21 10	15 — 10001 à 12500, c. 71, obl 4 30 3 71  BANQUES ET SOCIETES DE CREDIT  1 Assoc. Fin. p. Comm. et Ind.	1 Group. Houill. du Nord et Pas- de-Calais 4 0/0, c. 18	
15 Loyunaise de Madagascar 6 1/2 1934, c 10 B	6 0/0 c 40	1 Latil (Autom. Indust.) 6 0/0 1919- 1920, c 42-39	
5 0/0 1930, c. 20	1997, 1969, 1911	1 M.A.X.E.I. 7 0.0, c, 34	
8400. c 58. aet 57 73 37 18 15 — c 59. act 43 75 43 75 15 Moulins de Paris 5 00 1930, c 18 25 23 54 24 — c 15. act Hoèrée 4 10 3 35 15 *Nestlé and Anglo Swiss Hold ,	1 Créd Fonc. Agr. Minas Géraes 5 0:0 1911, c 57	20 Moteurs (Cie Lilloise) 5 0/0 1930, c. 19	
c. 2. Bons	$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1 Peugeot et Cie 5 0/0 1932	
1 — du Limousin, c 56, act, jce. 4 92 3 74 15 — Sorel-Moussel 5 0/0 hyp 1909 10 25 8 53 15 — de Souche, exerc, 38-39 act 5 74 1 Pneumat. Dunlop 6 0/0 1933, c, 12 30 23 41 1 — 6 0/0 1939, c 1 30 2 57	1 — d Orient 5 0/0 1929-30, c. 19 25 » 23 52 1 Crédit National 5 0/0 1919, c. 38. 12 50 12 50 1 — 6 0/0 1922 c. 35, B	1 Rabat 5 0/0 1930, c. 19	
15 Prod Chimiq. Alais Camargue 4 1/2 1930 c. 19	la Plata, c. 11, obl	1 Savoie (Const. Méc.) 5 0/0 ex-7 0/0 faut titre	
15 Saintagne (Etabl.) 7 00, c 24 35 * 33 1068 15 Soier Devay et Paule, c 53, act. 26 47 22 72 15 — c 54 av. titrest, act. 73 * 59 50 1 Sucr. d'Attigny-Vouziers c.9, act. 262 40 233 60	CANAUX  2 Suez, de capital, c. 162, act 177 32 107 76 2 — de jouissance, c. 124, act 145 01 84 02	C. 63	
15 — — 175001 à 280000, c.30, act. 20 50 13 92 10 — Raffin Indochine, c. 7, act. 9 84 8 40 10 — — c. 7 P	6 — (Société Civile), c. 115 53 72 31 12  CHÉMINS DE FER FRANÇAIS ET ETRANGERS	1 Bagnotes-de-Forne (Etabl. 10.) 4 1/2, c. 77-66	
1 Tissages Mécan, de Mussidan 5 1/2 9 39 15 Union Ciale de Meaux 5 0/0 1931. 12 50 11 95 A L'ECHEANCE DE JANVIER	1 AlsLorraine 5 0/0 type 1921, c.18 16 40 13 49 1 Born (ex-Voies Ferr. Landes), 3. 30, act	### ELECTRICITE  31 Adour (Centr. Th.) 5 0/0 1931 c.18 25 > 23 86 1 Algérienne d'Edit, Force 5 0/0 1929-1931, c, 20-18	
FONDS D'ETAT FRANÇAIS  1 kente 3 0/0 perpétuelle prix s. coupons 16 - 3 0/0 amortissable	dataires, c. 38	10 Andelysienne 5 1/2 1929, c. 21, tit. 1.000 fr	

# OBLIGATIONS 3 1/2 0/0 CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DE L'EST ÉGYPTIEN

The Egyptian Delta Light Railways Limited fait savoir aux porteurs d'obligations 3 1/2 0/0 Chemins de Fer Economiques de l'Est Egyptien qu'en vertu du décret-loi N° 45 de 1935 du Gouvernement égyptien, les paiements à l'échéance du 1er janvier 1940 sont effectués à l'équivalent de £0.7.0 sous déduc-tion de l'impôt égyptien de 8 0/0, et de £20 -/- sous déduction de l'impôt égyptien de 8 0/0 sur la prime de remboursement de £ 2.5.10 par titre, soit net £ 0.6.5/28 par coupon Nº 85, et £ 19.16.4 par obligation sortie au 41° tirage, sans aucune ré-serve, au taux du change sur Lon-dres existant à la date d'échéance, aux Caisses de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

# UNION D'ÉLECTRICITÉ

Société Anonyme au capital de 433.330.000 francs Siège social : 3, rue de Messine, PARIS

# Amortissement des Obligations de 1.000 fr., 6 0/0, Emission 1937, et Paiement du Coupon Nº 6

Le coupon Nº 6 des Obligations de 1.000 fr., 6 0/0, Emission 1937, sera payable le 15 janvier 1940, aux taux

30 fr. au nominatif; 28 fr. 24 au porteur. Aux guichets des Etablissements

Banque de l'Union Parisienne, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit Commercial de France, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale, Crédit Lyonnais, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Banque des Pays du Nord, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, Union Financière pour

l'Industrie Electrique. Ces mêmes Etablissements rembourseront à la même date, les 1.230 Obligations 6 0/0 1937 amorties au tirage du 30 novembre 1939, au taux net de 1.000 fr., à savoir :

# Groupement de l'Electricité

Société anonyme az capital de 250 millions de francs libéré d'un quart

Siège social : 16, rue de la Baume, Paris R. C. Seine Nº 277754 B

Avis aux porteurs d'obligations 5 1/2 0/0

(Emission juillet 1939)

# Deuxième insertion

L'Assemblée générale des propriétaires d'obligations 5 1/2 0/0 juillet 1939, qui avait été convoquée le 28 décembre 1939, avec l'ordre du jour ci-après reproduit, n'ayant pu délibérer valablement faute d'avoir réuni les trois quarts du capital de l'emprunt, les propriétaires d'obli-gations 5 1/2 0/0 juillet 1939 sont à gations 5 1/2 0/0 juillet 1939 sont a nouveau convoqués par le Conseil d'administration de la Société, en assemblée générale (deuxième assemblée) de la masse pour le vendredi 19 janvier 1940, à onze heures, au siège social du Groupement de l'Electricité, 16, rue de la Baume, à Paris.

# Ordre du jour

Constitution de la masse; Nomination des représentants de la masse :

Fixation de leurs pouvoirs et de leur rémunération.

Les porteurs d'obligations qui désireraient assister ou se faire repré-senter à l'Assemblée, devront déposer leurs titres cinq jours avant la réunion, aux caisses des établissements suivants :

Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris ; Société Générale pour favoriser le

l'Industrie en France, 29, boulevard |

Haussmann, Paris; Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris; Banque de Paris et des Pays-Bas,

3, rue d'Antin, Paris; Société Générale de Crédit Indus-triel et Commercial, 66, rue de la

Victoire, Paris;

Banque Nationale pour le Com-merce et l'Industrie, 16, boulevard des Italiens, Paris;

Crédit Commercial de France, 103,

avenue des Champs-Elysées, Paris; Banque de l'Union Parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, Paris, ainsi que dans les succursales, agences et bureaux en France de ces établissements. Les titulaires de certi-ficats nominatifs devront, pour être admis à l'Assemblée, être inscrits sur les registres de la Société, cinq jours au moins avant la réunion.

Des cartes permettant d'assister à l'Assemblée ou des pouvoirs en vue de se faire représenter seront déli-vrés aux caisses des mêmes établis-sements, aux porteurs d'obligations qui en feront la demande.

Les pouvoirs déposés pour la pre-mière Assemblée restent valables pour la seconde.

Le Conseil d'administration du Groupement de l'Electricité. Nº 4530.

# SOCIÉTÉ ANONYME

# FORGES ET ACIÉRIES DE HUTA-BANKOVA

au capital de 50.000.000 de francs Siège social: 91, rue Saint-Lazare, à Paris Registre du Commerce : Seine Nº 136.766

# Première convocation

Messieurs les propriétaires d'obli-gations de 1.000 fr. 5 0/0 1930, de la Société Anonyme des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa sont convoqués par le Conseil d'administration de la Société débitrice en **Assemblée** générale pour le mercredi 17 janvier 1940, à onze heures du matin, à Paris, rue Saint-Lazare, Nº 91, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1º Suspension momentanée du paie-ment des intérêts des obligations 5 o/o 1930 de la Société;

2º Suspension momentanée de l'amortissement desdites obligations;

3º Comme conséquence des mesures ci-dessus envisagées, fixation de tous délais et de toutes conditions accessoires.

L'Assemblée générale se compose de tous les obligataires, quel que soit le nombre d'obligations par eux pos-

En vue d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée gédéveloppement du Commerce et de d'obligations au porteur sont invités

à déposer leurs titres avant le 12 janvier 1940 dans les caisses de l'un des Etablissements désignés ci-

Banque de l'Union Parisienne, 6, boulevard Haussmann, à Paris; Crédit Lyonnais, 19, boulevard des

Italiens, à Paris; Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris; Crédit Commercial de France, 20,

rue Lafayette et 103, avenue des Champs-Elysées, à Paris;

Société Cenérale de Crédit Indus-triel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris

Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, à Paris

Banque Franco-Polonaise, 15, rue

des Pyramides, à Paris, et dans toutes les Agences et Suc-cursales en France de ces Etablissements de crédit.

Pour les obligations nominatives, ce dépôt se trouve déjà effectué du fait de leur inscription sur les regis-tres de la Société.

Des cartes d'admission seront remises aux propriétaires d'obligations qui en feront la demande après avoir rempli les formalités requises pour prendre part à cette Assemblée gé-

La requête prescrite par l'art. 14 du décret-loi du 30 octobre 1935 a été rendue sur la demande de la Société débitrice par Monsieur le Président du Tribunal Civil de la Seine à la date du 2 janvier 1940.

Le Conseil d'administration de la Société Anonyme des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa. N° 4531.

# SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Rapides de jour Paris-Menton

et Menton-Paris (1re et 2º classes, W.-R.) Aller (depuis le ler janvier 1940) Paris 9 heures, Lyon 15 h. 32, Marseille 19 h. 55, Nice 23 h. 23, Menton 0 h. 08.
Retour (à partir du 27 janvier 1940).
Menton 3 heures, Nice 8 h. 38, Marseille 12 h. 13, Lyon 16 h. 51, Paris 23 h. 15.

Dans les deux sens, arrêts à Laroche-Migennes, Dijon, Valence, Avignon, Toulon, Saint-Raphaël, Cannes et An-

Gorrespondances: (à l'aller) à Avignon pour Nîmes; (au retour) à Avignon pour Nîmes et à Lyon pour Chambéry.

Conditions d'admission: ne prend en première classe que les voyageurs pour Lyon et au delà, en deuxième classe que les voyageurs pour Avignon et au

### ACHETEZ UN BON D'ARMEMENT DE 1.000 FRANCS

Bon à 6 mois. - Prix: 987 fr. 50. Bon à un an. - Prix : 970 fr. Bon à deux ans. - Prix : 930 fr.

LE MEILLEUR PLACEMENT POUR VOS ECONOMIES :

NOS SOLDATS

# BANQUE DUPONT & FURLAUD

CARITAL 20 MILLIONS DE FRANCS TOUTES OPÉRATIONS DE BOURSE ET DE CHANGE SUR LES PRINCIPAUX MARCHÉS FINANCIERS Téléphone : EUROPE 35-94 (3 lignes)

110, boulevard Haussmann, PARIS-VIIIe

BOURSE DE LYON (1)	MÉTALLURGIE Acièries d'Anglour 315   Hoboken 1805	BOURSE DE LONDRES (1)
MÉTALLURGIE	C El.Charleroi, cap. 565 Sambre-Moselle, ord. 1575 Ateliers de la Meuse. 305 Lugrée-Marihaye 675	FONDS D'ETAT  Consolidé 2 ½ % 69 5 8   Brazil fund 5 % . 25 1 2   War Loan 3 ½ % 94 13 16   - 5 % 1914 21 1 2
Afeliors du Furan . 220 Saint-Etienne, ord 645 Garburat 450 H Fcurn. de Chasse. 3400 Séguin (F.Cuiv M.) Horme et Buire	Geckerill	War Loan 3 ½ % 94 13.16 — 5 % 1914 21 1 2 1 Funding4 1,106-70 107 / Chinols 5 % 1912 23 / Fran ais 4 ½ 11 1 2 Japon 6 % 1924 56 1.2
Franche-Comté 280 Terrot (Etabl.) 1400	Providence (Forges). 7000 Tubes de la Meuse	- 4 % (Em.brit.) 10 1/2   Turc 7 ½ % 1939 1 1/4   BANQUES
HOUILLÈRES	Espérance-Longdoz 3600 Dif erdange (Hadir). 2080	Banque d'Angleterre / Lloyds (£ - £ p). 49 .1
Montrambert	CHARBONNAGES ET MINES METALLIQUES Abhooz-BFHarens 1430 Laura-Vereeniging 2060 .,	clays B % pr. Nat Prov. (£t-£1p) 40 6 Westminst., £1-£1p. 75.1
GAZ ET ÉLECTRICIYÉ	Aiseau-Presle. 4450 Levant et Prod. Flenu Amercœur 3175 Limbourg, Meuse. 1085 Anderlues 315 Mariemont-Bascoup 1275	CHEMINS DE FER  Great Western ord . 37 1 2   B. Ayr. Western, ord. 6 1 4
Aux. Ecl. et Force 90 F. et Ecl. de Grenoble C du Bourb.nnais 0 705 F Mot. vercers, act. 700	André Dument 1017 50 Maurage 5375 Ans-Rocour 1175 Minerie	Lon. Mid. et Sc. t ord. 14 7 8 Canadian Pacific 7 3 8 B.Ayr.Gr. Sou h., crd. 8 1 4 Nitrate Railw 41 ./.
Réun. Gaz & Elect. lib. 189 Hyd. El. d'Auvergne	Bernissart 522 50   No:I-Sart-Gulpart 7500     Bois-d'Avroy 315   Nord de Charleroi 1500	MINES D'OR, VAL, SUD-APR., MINES METAL,
Gaz de Saint-Etienne Lyonn. d'Electricité	Bonne-EspèrBatter. 2310 .   Ford de Gilly 6650     Bonne-EspLamhus 2530 .   Patience et _eaujonc 1265     Bonne Fin 260 .   Petit-Try	Argio-Amer. Corp 1 23/32 Randfuntein Estates 1 27 32  Areas (Government). 1 3 4 Rand Mines 7 3.8  Brakpan 2 1/2 West Witw 3 1 18
DIVERSES	Bonnier	Central Mining 15 1/4 West Ho dings 11 1 Crown Mines 15 / Chartered
B. Rég. du Centre Mag. du Casino 610 Soc. Ly nn. de Dépèts Moder d'Alim. nouv.	Centre de Jumet 5825 . Réunis de Charleroi 422 50 . Cheval et G Mach 192 . Sacré-Madame 3500	East Daggafon ein. 1 3 16 Rean Antelope 15 8
Rue Impériale 940 Rouxaud 185 Cmn. et Tramw. Lyon 269 Lyon. de Madag 185 Etains Bayas-Tudjuh 985 8ynd. Lyonn. Madag. 50	Eelen Asch.       430       Trieu-Kaisin.       450         Elisabeth.       342       50       Unis Quest de Mons.       377       50         Espér B - Fortune.       3200       Wérister.       4070       .	Priv   8   2   Selukwe (2 6)   5.3   East Geduld   10 3 8   East Rand   2   Ashanti Geld ields   3 7 32
Riin, Lyonnaise, co	Guiffre	Geduld
Prod. Chim. Coignet. 570 G Magas. Cordeliers Byasseries Georges 77 Schappede Lyon jouls. 2500	Hainaut	Grootylel
Docks Lyonnais 390 Man. Tresses-Lacets. 1220 Econ. d'Alimentati n. 325 Les Fils Charvet	Hornu et Wasmes 1730 Mortagne	Modderfontein neuv. 31 32 Trepca 6.3 Modderfontein B 13.6 Williama 5.3 /.
Forrand-Renaud 415 Papet. Navarre. ord. 37 Lai.i.re Moderne 328 Tanner. Lyonnaises. 384	Kaping	VALEURS METALLURGIQUES - AVIATION
	COLONIALES ET CAOUTCHOUCS	Brown (John)
BOURSE DE MARSEILLE®	Aux I. Crands Lacs. 875   Sege or 1150	United Steel 21.6 /.   Rolls Royce 4 9, 16
Brass Méditerr   cc   11   Madagasc. ( accilied ) 1970 Brasseric le Phénix., 871 Mérid. d Ecl. et Force 102	Katanga, pri. (70). 272 50 Congo (Com et Ind.) 1125  — crd. (60). 277 50 Elevage au Katan a. 312 50	Associated Oliment. 2 29 32 British Amer. 700 4 25 32
Fraissinet	Kilo-Moto, 0	Eri ish A uminium. 49 8 Imperial Tokacco 5 15 16 Dun o Rabber 30.4 1 2 Lis iller's 67.1   Impérial Chemi al 30 3 Guinness 82 6
Remor , Trav. Marit. 515 . Tuiler. Romain Boyer	Min. G Lacs, cop., 677 50 Hulleries de cop 172 Symaf 1345 (umatra ) ports 465	Lever Bros et Unilev. 31,3 1 2 Lyons
Enfida (FrAir.), jce Raffin. Saint Louis	Un. M. H'-Katanga 3400 Telok-Delam 82 Ciments Katanga 1140 Kitobola (Col. Belge) 39 50	Unit ed Mio asses 25.7 1 2
Madagas . ( gr. ei inc ) 605 , Entrep. partic. auto. 110	DIVERSES  Auvelais (Glaces) 10100 G Conduites d'Eau. 1205  Boh me (Gl. et Ch.). Eaux d'Utrecht 1005	British Celanese 7.6 '. Courtauld's37.10 1 2 Coats d. P 34.6 './.
BOURSE DE NANCY (1)	Charleroi, act. (5) 1700 La Vesdre	PETROLES
Als. d'Al. (Ungemach) Charbon du Midi nouv. 65	Moustier	Anglo-Iranian, ord. 2 27 32 Royal Dutch 35 ./ Anglo-Egyptian B 3 7/16 Shell Transp. ord. 4 1/16 Burmah 3 3/32 Steaua Romana (Brit 4.1 ./.
Etabl. Goulet Turpin. 355 1 Frankenholz	Belges à umet, cap Union Chimique 279 Bennert-Bivort, crd. Flandria	Canadian Eagle 8.10 1/2 Trinid. Leaseholds 3 5 8 Lobitos Venezuelian Gil Conc. 1 3 16
Mielie et C (Etabl.) Weibel (Besancon) 39 d. Nancéienne d'Alim . 240 i. Weibel (Kaysersberg) 75 off	Libbey Owens, p.s 260 Sucrer. Pontelongo see es	Mexic. Eagle crd 6 10 1 2 — Pref, 1 3/16 CAOUTCHOUGS
Industrie Lorraine Alsac. des Carturants 44 Uni rabei Potas. de Blodelshelm Brass. Champign Saline de Dombasie	BOURSE DE NEW-YORK	Anglo Dutch Plant. 27.4 Linggi
S.A.L.E.C., rd Thann et Mulh.use. 4200 d Union Gaz et Elect. 500 d. Doll us Mieg 570 off Garboni . Li uides. 131 d. Herzog 570 off	U.S.Treas., 7 2 3 4 1947 109 25 32 — 23 4 % 1960 107.25 32 CHEMINS DE FER	Highlands et Lowi 26.5 . Sennah Rubber 21.3
Eaux M. Ri eauvillé Cristall. de Saccarat. 2100 d. Gantois Beucher, cop. x d. Vallerysthal, lib	Atchison	BOURSE DE BERLIN(I)
Man. Mach. H. Rhin. 1030 d. Ch. at 6im. Haut-Rhin 200 off Cyc. Pauge t, in 145 1 Ciments de Lorraine. 108 d. Forges de Commercy 1125 . 8équam. Capitat., port 1320 d.	Ganadian Pacific 5 1/4 Reading 16 ./ Chesapeake et Ohio. 41 1/8 Southern Railway 19 7/8	Rente convertie, anc. 139 1/8 Rh insche Braunk
	Erie	Berliner + andels   Fheinsche Stahlw   Deutsche Bank   119 1 4   Salzdetfurth kali   Feichseank   Schuckert   200 1/2
BOURSE DE BRUXELLES	PETROLES Pure Cil, ord Stand.Cil of Indiana. 26 7/8 ftand Cil Call ornia. 25 1 2 Shell Union Cil 12 5/8	Reichtbank
FONDS D'ÉTAT, VILLES	Stand.OilNew Jersey. 45 1 2 Socony Vacuum Oil. 12 1 2	
Belge 2 ½ % 49 20 Anvers 2 % 1903 53 25 — 3 %, 2 série. 67 Bruxelles 2 % 1905. 53	Anaconda 30 3 8 Miami /. Gerro de Pasco 40 1 4 Phelps Dodge 39 3/4	BOURSES SUISSES (1) 3 ½ % A.K   Alumin, Neuhausen, 2550
— Unif. 4 % 1 sér. 77 50 Gand 2 % 1896 51 25 Anvers 2 ½ % 1887 67 50   Liège 2 % 1905 52	Kennecott Copper 38 3 8 U. S. Smelting 52 1/4  DIVERSES	Ban Fédérale, nouv. Bor, ord. Soc. Ban ue Suisse. 405 Totis (Charb.) Trifail Trifail
BANQUES ET HYPOTHÉCAIRES	American Can 114 / Internat Petroleum. 17 3 4 — Smelting, 52 1 4 Int. Teleph. et Teleg. 4 5 8	Union Ban , Suisses Crizaba 950
Congo Belge 970 Crádit à I Ind. (Nat.) 210 Anvers 600 Bratina 240	— Tel. et Teleg. 171 7 8 National Lead, nouv Baldwin Lecomotive. 17 1 4 Radio Corporation	1 G. Chemical 470 Alimentana 1062 Mostré 1062 Mostré 1066 Finan des Caoute
Italo-Belge	Chrysier 90 ./ United Fruit 83 1 2 Du Font de Nemours 183 3 4 United Aircraft 47 1/8	HisAm.Elect. Linde 1191 . 8 happe de Bile 460 . Usines Electr. Lonza Brown Boverie
	General Electric	BOURSE D'AMSTERDAM(I)
CHEMINS DE FER Chem. fer Beiges (un.) 510   Mons Hautmont, jouis		Amst. Bank 90 ./. H. V. A 397 1 2 Royal Dutch 265 3 8 Gult. Java 248 ./
Congo Sup G Lacs, c. 300 Welkenraedi, jouliss. 19800  Katanga, crd 180 Canadian Pacific 161	Bell Telephone 168 / Cuetec Power 16 1 2	A.K.U. (En. a) 38 Amsterd. Rubber 202 1/4 Unilever 96 7 8 Deli My /. Philips 129 / Rederl. Scheep /.
- joulss 357 50	Brazilian Traction 9 3 8 Shawinigan Water, 23 1 2 British Amer-Gil 22 1 4 Steel Ly o Canada 82 /. Brit. Colum. Pow. A 27	BOURSES ITALIENNES (1)
TRAMWAYS ET TRUSTS (Électricité)	Canada tement 8./. Consolida'. Mining 47 1/2	Rente 3 ½ % 72 95 liva
Tramw. Eruxell., p. s. 1450 Electrorail, fond 1750  — div Crientale d'Electr 270  — Buenos-Ayres,cop. 69 50 Eidro, priv 120	Gan, Ind. Alcohol . 3 1 2 Hudson Bay Min 31 25 Canada Malting 35 / Internat. hibtel	Snia 549 Edison 260 25
— 1.20 port 158 Tienstsin, ord 1060 — Rosario div 240 Sofina, 1,50 87	Dominion Bridge 39 1 2 Textile 88 . Dome Minss 28 1 2 Hiram Walker 14 3 4	BOURSE DU CAIRE(I)
Electrobel, cop 910 Brazilian Traction 223 75	Imperial Oil 15 1 2 La e Shore 31 1/2 Tobacce of Can. 15 3 4 Macassa 4 30	Crédit Fonc. Egy. tien 615 Banque d'Athènes 9 1 2 — lots 1933/. Eaux du Caire, jouiss 337 ./.
Electrorail, cop 705 Mexico Tramways 10 25	Massey : arris 6 1/4 Siscoe Gold 0 66 Montreal Light 30 1/2 Sylvanite Gold 3 15	(1) En raison de la lenteur des transmissions cer- tains de ces cours remontent au début de la se-
GAZ ET ÉLECTRICITÉ  Auxil. Electric., ord 502 50 Gaz et El. Hainaut, pr. 485	Nation, Breweries 37 1/2 Wright argreaves 7 95 Nation, teel far 68 1/4 Bralorne 11 Oglivie Flour Mills 33 ./ Central Patricia 2 32	maine.
Cent. El. Set-Meuse, 522 50 Electric. de Rosario. 517 50 Gén. Gaz et Elect. p.5. 737 50 Electr. de Sofia, crd. HispAm. Elect. thade) 7800	Power of tanada 10 1 2 Pic.le Crow 4 05  (*) Cours remontant à trois semaines environ.	Le Directeur-Gérant : H. de SAINT-ALBIN
Allications and Allications an	( ) Cooks Renothan a trois semantes environ-	myrino dii Fidico, Crez Dabbis et Dater, 34, tue contro, faris